



LE THEIL DE BRETAGNE



Nouveau Plan
de déplacement Urbain





Les Membres du Conseil Municipal et les Agents municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année. Qu'elles vous permettent de partager des moments de bonheur et de joie en famille et entre amis.

Nous avons le plaisir de vous convier

le dimanche 14 janvier 2023, à 11h30,

salle communale, pour vous présenter nos vœux.

Nous vous attendons nombreux !

Votre Maire,
Benoît CLÉMENT

Sommaire

La vie municipale

■ Page 1 : Mot du Maire

■ Page 2/6 : Mots des adjoints

Mois après mois

■ Page 7/12 : Evénements par mois

La vie de nos écoles

■ Page 13/17

La vie culturelle

■ Page 18 : Médiathèque du Theil-de-Bretagne

Les projets

■ Page 19 : Inauguration de la piste cyclable

■ Page 19/23 : Plan de déplacement communal

■ Page 24 : Les projets immobiliers

La vie au pays de la Roche aux Fées

■ Page 25 : Saison culturelle

■ Page 25 : Save the date

■ Page 26 : Relais Petite Enfance

■ Page 26 : Habitat

■ Page 27 : Nouveauté au Hangart

■ Page 28 : Lancement d'une nouvelle dynamique

■ Page 29 : ADMR Martigné-Retiers

■ Page 27 : Le CLIC

■ Page 28 : SMICTOM

Expression de la minorité

■ Page 28 : Mot de la minorité municipale

La vie associative

■ Page 31/36

Etat civil, guide pratique

■ Page 37 : état civil

■ Page 38/41 : guide pratique

■ Page 42/43 : civisme

■ Page 44/45 : entreprises

Édito

A travers ce bulletin, vous remarquerez que, tant sur le fond que sur la forme, nous cherchons à réduire notre impact carbone.

Sur la forme : nous misons cette année sur un papier recyclé pour ce bulletin avec un impact moindre sur l'environnement par rapport à notre précédent papier brillant (déjà issu de forêts gérées durablement).

Sur le fond : nous voulons favoriser les modes de déplacement « doux » que sont le vélo et la marche. La piste cyclable permet maintenant de rejoindre, sans voiture, Le Theil de Bretagne à Retiers, que ce soit pour une promenade, aller à l'école, ou même faire ses courses avec un bon panier sur le vélo. En 2024 avec la première phase du plan de déplacement, l'objectif sera d'encourager encore plus les Theillaises et Theillais à prendre leur vélo, à marcher et surtout à ne plus utiliser leur voiture pour des déplacements courts. Le projet de plan de déplacement est développé en pages centrales. Son principe est simple : donner plus de place à ces modes de déplacement « doux » et diminuer la vitesse des voitures pour une meilleure cohabitation. Sur ce dernier point, nous comptons sur la responsabilité de toutes et tous quant à notre conduite au volant. Bonne lecture ! ■

Cyrille POINSIGNON
Adjoint délégué à la communication



Bulletin annuel d'informations communales

Responsable de la publication : Benoît CLÉMENT.

Rédaction : Comité consultatif Communication, Groupe Bulletin Municipal (Cyrille POINSIGNON, Émilie BOUÉ, Geneviève FERRÉ, Pascaline MARION).

Conception et impression : Imprimerie Fertard. Tirage à 900 exemplaires sur papier issu de forêts gérées durablement.





Mot du Maire

Chères Theillaises, chers Theillais,

L'année 2023 se termine et les traditionnelles fêtes de fin d'année approchent !

Les illuminations ont pris place au cœur de notre bourg pour que petits et grands s'imprègnent de la magie de Noël.

Le temps des fêtes est un moment propice à la réflexion : un moment opportun pour prendre le temps d'apprécier l'année qui se termine, pour regarder les bons et les moins bons moments et pour mieux se projeter dans la nouvelle année.

L'année 2023 a été une année de courage et d'espérance...

Une année de courage car les conflits qui nous entourent montrent combien vivre ensemble n'est pas une chose facile. Ils nous rappellent que les valeurs de tolérance et de respect de l'autre sont parfois difficiles à appliquer !

Une année d'espérance car nous ne cédon pas à la peur, au COVID moral, à cette angoisse collective. Nous avons le courage d'espérer et de transmettre les valeurs auxquelles nous sommes viscéralement attachés : la Liberté, l'Egalité, la Fraternité. Ensemble, ces mots représentent ce qui nous unit, ce qui nous rend fiers et nous représente à travers le monde. Ces valeurs nous permettent de dépasser ce qui nous divise et nous rappellent notre attachement à la France.

Nous devons également croire en l'Europe à laquelle nous participons car la Paix est l'essence même de sa construction. L'Europe s'affirme à une échelle particulièrement pertinente pour trouver des solutions aux défis du monde moderne.

2024 : une nouvelle année avec de nouvelles énergies, pour répondre aux enjeux qui nous attendent !

Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons préparer la France de demain. Nous devons répondre aux défis écologiques, démographiques, économiques, industriels et sociaux dans un monde en pleine évolution. Nous devons repenser nos modes de déplacement, nos manières d'habiter, nos pratiques individuelles de consommation. Nous devons concilier environnement et croissance.

Le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est un objectif fixé pour 2050. Il est inscrit dans la Loi Climat et Résilience d'août 2021 et vise à réduire progressivement le rythme auquel l'urbanisation consomme les terres. L'enjeu majeur est de limiter le réchauffement climatique. Les échéances de cette loi sont précisées : nous devons réduire de moitié la consommation des espaces naturels, agricoles ou forestiers (ENAF) d'ici 2030 ; puis atteindre le ZAN en 2050. Cette contrainte va très fortement influencer sur la révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) actuellement en cours et dont l'adoption doit avoir lieu en 2024.

La croissance démographique soulève aussi le défi d'une meilleure gestion des ressources afin d'assurer un développement durable pour l'ensemble de la planète. Nous pouvons agir sur les modes de vie sans attendre, pour les rendre plus respectueux de l'environnement, de la biodiversité, plus économes en ressources et en énergie.

Le vieillissement de la population est également un enjeu social majeur auquel nous devons faire face. Il pose de nombreux défis :



logement, mobilité, emploi, soin, santé, retraite... Notre société doit s'y adapter.

Nous devons donc faire face à l'urgence écologique qui nous impose de réduire notre consommation de foncier. Dans le même temps, nous devons également répondre au besoin prégnant en matière de logement.

A l'échelle de notre commune...

Notre commune s'est engagée dans un certain nombre de projets pour répondre à ces enjeux.

En matière de logements :

- en réalisant, sur le secteur de la Huberdière, un nouveau lotissement dont les travaux de viabilisation ont démarré ;
- en faisant l'acquisition d'un ensemble immobilier dans le bourg pour y créer de nouveaux logements locatifs.

Dans le domaine de la mobilité :

- avec la création d'une piste cyclable intercommunale reliant notre commune à celle de Retiers, première étape d'un réseau cyclable entre communes rurales ;
- avec la mise en œuvre d'un nouveau plan de déplacement communal, dévoilé aux habitants le 29 septembre dernier, dont l'étude a été financée à hauteur de 50 % par le département, au titre du Fonds de Solidarité Territoriale.

Concernant les équipements publics :

- en ajustant, de manière précise et opportune, les équipements prévus sur le secteur de la Millièrre : le futur pôle enfance-jeunesse devra être parfaitement dimensionné aux besoins à venir ;
- en mutualisant au maximum nos équipements pour réduire les dépenses de fonctionnement.



Il nous reste bien sûr beaucoup à faire pour répondre aux nombreux défis qui s'imposent à nous. Pour y parvenir, notre projet politique pour la commune devra être le plus pertinent possible car il devra s'intégrer dans des objectifs plus vastes à l'échelle des territoires qui nous entourent.

L'année 2024 sera aussi marquée par le recensement, événement majeur pour une commune. Des résultats de ce dernier dépend la participation de l'Etat : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Le recensement sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (transports, écoles, structures sportives, commerces) et aide à cibler les besoins en logements.

Je remercie tous ceux qui participent à ce travail collectif au quotidien : agents, élus, équipes éducatives, membres des associations, commerçants et artisans, agriculteurs, professions libérales, chefs d'entreprise, partenaires financiers.

En cette fin d'année et à l'approche des fêtes, mes pensées accompagnent sincèrement celles et ceux qui ont perdu un être cher.

Je veux également rendre hommage à M. Henri PLASSIER, Maire

et Président du C.C.A.S. de 1989 à 1995, dont nous avons appris la disparition. Je veux rendre hommage à l'engagement qui fut le sien, au service de notre commune, à notre service.

Il m'est important de conclure mes propos par un message d'optimisme, de solidarité partagée et d'enrichissement mutuel, en soulignant l'importance du lien intergénérationnel. Dans une société marquée parfois par l'individualisme et par l'irresponsabilité, nous devons remarquer l'engagement de nos jeunes aux côtés de nos aînés, à vos côtés dans les nombreuses associations qui dynamisent notre territoire. Je souhaite que nous les encourageons et que nous les aidions dans la construction du monde de demain !

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous donne d'ores et déjà rendez vous le 14 janvier pour vous offrir de vive voix mes Voeux de Santé et de Bonheur pour la nouvelle année.

Belle et Heureuse Année 2024 !

Votre maire,
Benoît CLEMENT

Finances

Mise en place de nouveaux critères d'attribution de subventions pour les associations communales :

Après avoir attribué le montant des subventions des associations communales, sur des critères déjà en place, les membres de la Commission finances se sont emparés de ce sujet dès février 2023 afin de déterminer si les critères d'attributions actuels, étaient toujours judicieux et compréhensibles.

Sous forme d'ateliers, nous avons essayé d'attribuer des critères de subventions justes, transparents et accessibles à tous. L'objectif retenu par les membres de la Commission : soutenir les associations pour qu'un nouvel élan soit instauré. Le montant de la subvention sera dépendant du nombre d'événement public organisé dans l'année.

Mais surtout nous espérons, qu'en travaillant ensemble, les associations vont tisser des liens, ce qui permet à notre petite cité de conserver un dynamisme et du lien social entre associations mais aussi entre les habitants.

Enfin une catégorie coup de pouce a été créée dans l'attribution de ces nouveaux critères avec 3 sous-parties :

- ▶ Un coup de pouce la première année d'une nouvelle association,
- ▶ Un coup de pouce sera possible, après analyse des membres de la commission, lors de difficultés d'une association ou lors de charges exceptionnelles de cette dernière
- ▶ Un coup de pouce pour les associations qui se substitue à des missions de la Commune (régularisation du gibier, Commémoration, entretien des chemins, ...)

Proposition	Forfait	Evènement exceptionnel ouvert au public Evènement aboutissant à un lieu de rencontre (hors raison d'être de l'association et hors vente à emporter)	Co-organisation d'évènement entre associations	Coup de pouce		
				Première année de l'association	Difficultés, charges exceptionnelles	Service rendu à la Commune
Montant	200 €	100€ / évènement dans la limite de 4 soit 400€	100 €	100 €	500 €	100 €

Il est important de rappeler que l'attractivité de la Commune est reflétée en partie par nos associations. Nos associations se démenent pour organiser des événements malgré le manque de bénévoles. Nous souhaitons encore plus les soutenir en instaurant un forfait de base d'un montant de 200 €. Ensuite, un montant sera attribué aux associations selon le principe suivant : plus une association organisera d'évènement ouvert à tous et aboutissant à un lieu de rencontre et plus cette dernière sera récompensée pour son investissement. Vous imaginez tous qu'organiser une manifestation n'est pas toujours facile, alors, la co-organisation d'évènement peut-être un levier permettant de compenser l'absence de bénévoles.

Une évaluation sera effectuée en 2025 afin de déterminer si des ajustements seront nécessaires.

Dans l'attente, n'hésitez pas à rejoindre une association communale, elles ont toutes besoin de vous.

Enfin, merci aux membres des associations pour les échanges lors des réunions de présentations.

Graziella VALLÉE
1^{re} Adjointe





Espace rural, voirie, réseaux, assainissement

Voirie en campagne :

Afin de maintenir en bon état nos 48 kms de voies et chemins communaux, nous avons procédé, après l'été, à l'entretien annuel de la voirie.

- Le PATA (Point à temps automatique) a été réalisé par l'entreprise Colas de Châteaugiron pour un montant de 35 664€ TTC.
- Le curage des fossés (secteur de Champagné-Ramet) a été réalisé par l'entreprise Nupied TP de la Guerche-de-Bretagne pour un montant de 5 562€ TTC.
- Le débroussaillage a été réalisé par la CUMA des landes fourragères de Martigné-Ferchaud pour un montant de 7 923€ TTC.

La piste cyclable, entièrement sur le territoire du Theil et mise en service en Mars 2023 sera entretenue par Roche aux Fées Communauté, qui a la compétence Mobilité.

Des travaux pour améliorer l'accessibilité de la Résidence du Beau Chêne ont été réalisés par l'entreprise Colas de Châteaugiron pour un montant de 9 240€ TTC.



conisations du bureau d'études au cours de l'année 2024.

Des panneaux de type totem seront placés aux 5 entrées du bourg. Ils indiqueront le changement des règles de priorité (passage à la priorité à droite) et le passage à 30km/h dans toute l'agglomération.

Des écluses permettront de réduire la largeur de la chaussée pour faire ralentir les véhicules.

Un sens de circulation unique sera expérimenté entre le boulevard de la gare (sens montant) et la rue Armand de Léon des



Eclairage public :

Le SDE 35 va procéder au changement de 6 bornes d'éclairage qui ne fonctionnent plus, rue du pré vert et impasse de la foltière, et rénover l'éclairage public chemin des écoliers. Ces travaux seront réalisés courant 2024.

Le coût des travaux pour le changement des 6 bornes est de 8 853,23€ HT. Le SDE 35 prend en charge 20% du montant, soit 1 770,65€. Le reste, à charge de la commune, est de 7 082,59€.

Pour la rénovation du chemin des écoliers, le reste à charge est estimé à 6 273,52€ pour une prise en charge estimée du SDE 35 de 25 094,08€.

Plan de déplacement :

Lors de la réunion publique du 29 septembre 2023, nous avons présenté à la population, en collaboration avec le bureau d'étude BL évolution, un nouveau plan de déplacement dans le centre bourg. L'objectif de ce plan de déplacement est de réorganiser la mobilité et améliorer le cadre de vie, en favorisant la marche et le vélo.

Avant d'engager des travaux onéreux de voiries, nous allons mettre à l'essai les pré-

Ormeaux (sens descendant) sur la partie sud jusqu'à l'entrée du parking du restaurant. La rue du verger sera sur sa portion sud en sens unique descendant. Une évaluation des effets positifs et négatifs permettra de pérenniser ou d'adapter des modifications.

La traversée Est-Ouest (Retiers-Janzé) sera apaisée et aménagée en chaussée à voie centrale banalisée (appelé également chaudiou). Cette traversée donnera une continuité à la piste cyclable de Roche aux Fées Communauté jusqu'au cœur du bourg.

Christophe LECOMTE,
2^e Adjoint



Voirie centre bourg :



Vie Scolaire

Depuis la rentrée, l'organisation de la pause méridienne a été modifiée. En effet, tous les élèves scolarisés sur la commune déjeunent ensemble à 12h15. Les deux écoles Theillaises se retrouvent sur le temps du repas.

Chaque lundi depuis fin septembre, la municipalité teste les repas intergénérationnels. Les personnes de plus de 60 ans

domiciliées au Theil de Bretagne peuvent rejoindre les élèves pour savourer les bons petits plats de Marie-France. Les élus espèrent que ce dispositif (facile à mettre en place) évoluera sur les autres communes.

Avant les vacances, le Père Noël s'est invité à la cantine. A la grande surprise des enfants, ce dernier est venu avec des



friandises dans sa hotte. On pouvait voir les sourires et les yeux illuminés des petits. Le repas servi au restaurant scolaire s'est transformé en repas festif.



Cadre de Vie



L'année 2023 a commencé par un prix attribué à la commune : le prix **Zéro Phyto Durable**. En effet depuis 2018, la commune n'utilise plus de produits phytosanitaires. Le prix nous a été remis le 26 janvier 2023.

Cette année, Le Theil de Bretagne a participé au concours Villes

et villages fleuris. Le 21 juillet dernier, le jury est venu visiter le bourg. La première fleur est maintenue mais il n'y aura pas d'évolution cette année. Néanmoins,

notre commune reste attractive avec toutes les journées organisées.

Journée citoyenne

Le samedi 1er avril, une quinzaine de personnes se sont réunies pour une après-midi éco-citoyenne organisé par la municipalité. L'objectif est de nettoyer les espaces publics et de ramasser les déchets dans le bourg et aux alentours pour cette o.C.C.A.S.ion des petits poissons confectionnés par une habitante, Séverine et sa fille se sont cachés dans certains endroits de la commune. Grâce aux participants, au prêt de matériel du Smictom Sud-Est 35 et à la participation de l'association, les Colibris de la roche, c'est un peu plus de 50 kg de déchets qui ont pu être ramassés malgré la pluie qui a écourté l'après-midi. Ce moment convivial fort utile, s'est terminé autour d'un

goûter mérité.



Journée broyage

Le 4 novembre dernier, la 2e édition de la **journée broyage** a eu lieu. Malgré une météo peu clémente, certaines personnes ont affronté la pluie pour broyer leurs branches guidées par Éric, responsable du service technique de la commune. La nouveauté de cette année a été une location d'un petit broyeur pour les branches inférieures à 3 cm. Chaque participant est reparti avec ses broyats.

Journée pédagogique



Une première pour Romain, agent responsable des espaces verts, mais pas pour les écoles de la commune. Cette année, ce fut la classe de maternelle de l'école privée et la classe de CE1 de l'école publique qui sont venues aider Romain à confectionner le jardin au Parc du Lavoir. Un moment toujours apprécié par les enfants.

Ce jardin est ouvert à tous les habitants de la commune. Si vous n'avez pas eu l'o.C.C.A.S.ion cette année de cueillir quelques légumes et quelques fruits, n'hésitez pas à aller faire un tour l'année prochaine.

Cimetière

Cette année, le Comité Cadre de Vie a commencé à végétaliser le cimetière. Vous pouvez voir sur certains emplacements non utilisés par les tombes des plantations réalisées au printemps. Ce principe permet d'apporter de la verdure au cimetière afin de le rendre moins minéral et de donner moins de travail aux

agents sur l'entretien de ce lieu. Cette étape va permettre aux habitants de se familiariser au cimetière végétalisé. A l'automne, deux cyprès ont pris place à l'entrée du cimetière.

Le jardin du souvenir a été réaménagé également avec l'ajout de galets mais aussi avec l'investissement d'un arbre du souvenir en inox où les noms des personnes défrites sont inscrites sur une feuille.



Préparations des fêtes de fin d'année

Les préparatifs pour les fêtes de fin d'année ont commencé le samedi 25 novembre avec un atelier peinture pour confectionner des rennes, des rondins de Père Noël et de bonhommes de neige soigneusement préparés à l'avance par Romain. Peu importe l'âge des participants, chaque personne a trouvé sa place.

Ces décorations ont rejoint deux sphères lumineuses achetées cette année et reconditionnées comme les autres illuminations. Elles ont pu être inaugurées le 1er décembre lors de la mise en lumière.

Enfin, les sapins distribués aux commerçants du bourg et aux écoles ont été fabriqués par l'association Fileas de l'ESAT de Vitré.



Émilie LOUVEL,
3^e Adjointe

Communication, Sports, Culture, Liens intergénérationnels

Liens intergénérationnels

Avec quatre événements organisés par le Centre Communal d'Actions Sociales, les animations en direction des seniors et de tous les habitants du Theil ont été nombreuses. Ces rencontres sont à additionner aux deux réunions organisées par la municipalité pour les vœux du maire et la présentation du plan de déplacement. Complétées par les commémorations, cela nous donne dix o.C.C.A.S.ions dans l'année au travers de réunions organisées par la commune pour échanger, se rencontrer et débattre d'idées.

Si nous ajoutons à ces rencontres les cinq animations proposées par la commission « Cadre de Vie », nous arrivons à une quinzaine d'opportunités dans l'année proposées par la commune pour partager un temps avec les amis, voisins ou nouvelles connaissances.

Rien de tel que ces événements pour donner naissance et renforcer les liens intergénérationnels !



Côté CMJ (Conseil Municipal des Jeunes), l'année 2023 a vu la fin du mandat de la première équipe mise en place en 2021. Les jeunes n'ont pas voulu reconduire leurs mandats et peu d'autres vocations ont pu être décelées. Face à ce constat, décision a été prise de mettre en suspend le conseil. L'année 2024 verra, nous l'espérons, une reprise du rôle du CMJ via une organisation plus flexible. Cette version plus adaptée aux attentes des jeunes permettra de continuer à proposer des animations dans leur direction.

Communication

En 2023, un effort particulier a été réalisé en direction de la presse avec comme objectif d'avoir une fréquence de passage de la commune beaucoup plus régulière sur les formats papiers pour rendre plus visible et par le même biais plus attractive notre commune.

Côté réseaux sociaux, avec 15% d'abonnés supplémentaire, la page Facebook est désormais suivie par 660 profils. De son côté, le profil Instagram, plus orientée vers un public plus jeune, compte 130 abonnés, soit 12% d'augmentation par rapport à l'an passé.

Ces réseaux permettent d'interagir de manière quasi instantanée avec les abonnés et sont un bon vecteur de communication au jour le jour.

Sur Facebook, 6 publications ont généré sur l'année 2023 plus de 2000 consultations chacune :

- ▶ Vide-Grenier des écoles
- ▶ Changement des limitations de vitesse à la suite de l'ouverture de la piste cyclable
- ▶ Concours de palets ETFC
- ▶ Annonce de Tout le Theil à Vélo (malheureusement annulation de l'évènement par rapport aux conditions météorologiques)
- ▶ Opération Révision du code de la route
- ▶ Fête de l'école publique



Sport et Culture

Nous annonçons l'an passé la volonté de réhabiliter le terrain de tennis. Le projet n'est pas abandonné et suit son cours. Deux entreprises ont été consultées pour établir les devis qui sont assez élevés ... Pour avoir un projet viable, une étude des différentes subventions potentiellement mobilisables va commencer.



Côté Parc du Lavoisier, une nouvelle animation va voir le jour en 2024 avec une tyrolienne qui pourra faire plaisir aux enfants et aux adolescents. Cette tyrolienne d'une vingtaine de mètres de longueur viendra compléter les animations déjà présentes sur cette zone :

- ▶ Terrain multisports
- ▶ Pumptrack
- ▶ CRAPA
- ▶ Balançoire
- ▶ Toboggan
- ▶ Table de ping-pong
- ▶ Terrain de boules qui verra son retour sur 2024



Cyrille POINSIGNON,
4^e Adjoint



Janvier

5 janvier

Distribution des présents du Nouvel an pour les seniors de 77 ans et plus

Cette année encore, les présents offerts par le Centre Communal d'Actions Sociales ont été distribués par les membres du C.C.A.S.. Le colis contenait un ballotin de chocolat et une galette briochée, 100% produits au Theil-de-Bretagne par la boulangerie. Cette distribution permet aussi de sensibiliser les personnes âgées sur les structures existantes et services pouvant leur venir en aide. Les rencontres sont toujours appréciées que ce soit du côté des membres du C.C.A.S. que du côté de nos 87 seniors bénéficiaires de cette action. ■



15 janvier

Vœux de la municipalité

La Municipalité a enfin pu retrouver les habitants du Theil de Bretagne pour présenter ses vœux et exposer les actions à venir au cours de l'année 2023. Une édition sous le signe de la nouveauté avec un jour et une heure différente des précédents vœux. En effet, les Theillaises et Theillais ont pu échanger avec les élus le dimanche en fin de matinée. Une forte mobilisation a été notée pour ce nouveau format avec des discussions toujours aussi conviviales. ■



Mars

4 mars

Café rencontre

Une vingtaine de personnes ont répondu présent à l'invitation lancée par le C.C.A.S. à se retrouver autour d'une boisson chaude. Différents sujets ayant trait à la vie de la commune ont été abordés : démographie et habitat, mobilité, nouveau lotissement, fleurissement, piste cyclable... ■



6 mars

Réglementation de la circulation au niveau de la piste cyclable et de l'axe routier Le-Theil-de-Bretagne / Retiers

Depuis le 6 mars 2023, la circulation est limitée à 50 km/h dans les deux sens de circulation pour l'ensemble des véhicules sur la voie communale n°225 reliant Le Theil de Bretagne à Retiers (de l'échangeur au lieu-dit Le Mili). Des contrôles aléatoires de gendarmerie sont effectués sur cet axe. Pour rappel, cette voie communale est interdite aux poids lourds de plus de 3,5 tonnes en transit (sauf livraisons).



Il est recommandé aux véhicules de tout type en transit sur la 2 x 2 voies se rendant à Retiers et souhaitant poursuivre à vive allure jusqu'à Retiers de ne pas prendre la sortie à l'échangeur du Theil de Bretagne mais bien de se rendre jusqu'à l'échangeur de Retiers situé à proximité de l'entreprise Lactalis. ■



Avril

1^{er} avril

Après-midi éco-citoyenne

Une quinzaine de personnes se sont réunies pour une après-midi éco-citoyenne organisée par la municipalité. L'objectif était de nettoyer les espaces publics et de ramasser les déchets dans le bourg et aux alentours. C'est un peu plus de cinquante kilos de déchets qui ont pu être ramassés malgré la pluie qui a écourté l'après-midi. Ce moment convivial et fort utile s'est terminé autour d'un goûter mérité. ■



10 avril

Chasse aux lapins

Beaucoup de petites Theillaises et petits Theillais ont été au rendez-vous pour traquer les lapins sur la commune. Les lapins s'étaient cachés de façon très dispersée, aussi bien dans les buissons des lotissements que dans le parc du lavoir, les aires de jeux ou encore près du stade. Cette matinée a permis aux enfants et à leurs parents de découvrir les rues et endroits reculés du Theil de Bretagne, tout cela dans la bonne humeur ! ■



30 avril

Vide-grenier des écoles

Pour la seconde édition du vide-grenier au niveau du stade André Hoisnard, les deux écoles ont fait le plein d'exposants et de visiteurs : une belle organisation et un bel exemple de travail commun ! ■



Mai

5 mai

Jardin Pédagogique

Une trentaine d'enfants venus des deux écoles de notre commune ont confectionné le jardin pédagogique situé au parc du lavoir. Accompagnés de Romain Marion, agent de la commune, ils ont reconnu les différents plants puis les ont plantés et arrosés. Ce jardin est ouvert à tous les habitants de la commune. Vous pouvez récolter les fruits et les légumes arrivés à maturation. ■



8 mai

Commémoration

Une quarantaine de personnes se sont réunies lundi pour commémorer le 8 mai 1945. Les enfants ont déposé un drapeau au Monument aux Morts et à La Rigaudière. Cette commémoration fut l'occasion de mettre en valeur les portes-drapeaux et de leur remettre une distinction pendant le vin d'honneur avant la levée du drapeau à la résidence Albert Aubry. ■





Juin

10 juin

Pique-nique rencontre

Initialement prévu au parc du lavoir comme l'an passé, le pique-nique a dû être déplacé vers la salle de motricité au dernier moment face aux intempéries. Malgré cela, une petite vingtaine de personnes se sont rassemblées autour de sandwiches, salades et différents plats maison, tout cela agrémenté par un verre de l'amitié offert par le C.C.A.S.. ■



17 juin

Soirée moules frites

La traditionnelle soirée moules frites organisée par le comité des fêtes a battu son plein avec une organisation bien rodée et les clients au rendez-vous. Cet événement est toujours une bonne o.C.C.A.S.ion pour les habitants de se rencontrer avec une fin de soirée tout en musique. ■

Juillet

Du 7 juillet au 12 août

Argent de poche

Cette année, dix-sept jeunes ont bénéficié du dispositif argent de poche. Ce dispositif est un premier pas dans la vie active avec planning, horaires à respecter. Les jeunes ont été ponctuels et à l'écoute des agents communaux. Ils ont contribué à l'entretien et l'embellissement de la commune en nettoyant les parterres des espaces verts et en taillant les rosiers.

En fin de semaine, chaque participant a reçu, en remerciement du travail accompli, son argent de poche ■



Août

15 août

Messe de l'Assomption et une fête de départ

Habituellement, le 15 août est synonyme de forte affluence pour la chapelle de Beauvais avec la messe de l'Assomption. Cette année n'a pas dérogé à la règle avec un événement supplémentaire : une fête précédant le départ du prêtre Daniel Boué. Après 7 ans d'exercice de ses fonctions sur la paroisse Bienheureux Robert d'Arbrissel, le prêtre a pu compter sur beaucoup de paroissiens pour un pique-nique de départ organisé au niveau du stade André Hoisnard. ■





Septembre



9 septembre *Concours de palets*

Cette année encore, l'ETFC (Essé Le Theil Football Club) a organisé un concours de palets sur le deuxième terrain de football. ■

20 septembre *Inauguration de la piste cyclable*

La piste cyclable reliant Le Theil-de-Bretagne et Retiers a été inaugurée en présence de nombreux invités (cf en page 19).

Cette nouvelle liaison douce invite à la promenade, à la randonnée mais aussi à des déplacements plus utilitaires, déplacements qui comportent un réel intérêt pour le cadre de vie et le bien-être.

Ils sont bénéfiques pour la santé et l'environnement et constituent un atout précieux au service de la transition écologique. La réalisation de cette piste cyclable est riche de sens et s'inscrit complètement dans la politique d'aménagement de la commune. ■



23-24 septembre *Rando des Fées*

Comme chaque année, l'U.C.T.R. de Retiers et l'association Chemins et Randonnées Retiers-Le Theil co-organisent la Rando des Fées. Cette année, l'évènement a été concomitant avec la Semaine européenne de la mobilité.

Pas moins de 144 marcheurs ont arpenté les sentiers autour de Retiers-Le Theil empruntant la nouvelle piste cyclable. De leur côté, 66 cyclos et 178 vététistes étaient au rendez-vous.

Pour terminer, une galette saucisse et une boisson à l'arrivée régalaient les sportifs ! Renseignements pour 2024 : Pour VTT et Cyclo : sur <https://www.facebook.com/p/UCTR-Cyclisme-Retiers-35-100070026373165/> ou par mail : uctr.vtt.cyclo@gmail.com ■



29 septembre *Plan de déplacement*

Un nouveau plan de déplacement a été présenté aux habitants de la commune. Ces derniers se sont déplacés en nombre pour échanger avec les élus et le bureau d'études BL Evolution en charge de ce dossier.

Le nouveau plan de circulation permettra d'accompagner les différentes transformations du centre-bourg : aménagement d'un nouveau lotissement communal, création de logements locatifs...

L'espace urbain sera réorganisé pour donner plus de place et de sécurité aux piétons et aux cyclistes. La circulation motorisée y sera apaisée et les liaisons douces seront privilégiées. Une exposition du projet a été présentée dans le hall de la mairie pendant tout le mois d'octobre. ■





Octobre

1^{er} octobre

Marche pour "Tous pour la Vie"

Avec une soixantaine de personnes pour cette édition, la marche pour la recherche contre le cancer continue à être un franc succès d'union autour d'une bonne cause. Le beau temps était au rendez-vous cette année pour ce parcours connu des habitués entre Le Theil et le site du Gentieg de Janzé. Cette marche s'inscrit dans un week-end aux multiples animations organisées par les bénévoles de l'association. ■



22 octobre

Repas des seniors

Une soixantaine de personnes avait répondu présent pour ce moment toujours très apprécié. Rien de tel qu'un bon repas pour se retrouver et échanger ! Ce moment est aussi propice à la rencontre entre les seniors et les membres du Centre Communal d'Actions Sociales qui peuvent leur venir en aide tout au long de l'année. Après un mot d'accueil par Benoît Clément, maire et président du C.C.A.S., 8 membres

du centre étaient au service. Le repas a été agrémenté d'histoires et de chants proposés par l'animateur. La fin du repas s'est conclue par une après-midi dansante pour certains, d'autres préférant profiter du beau temps de cette fin de journée. ■



Novembre

4 novembre

Opération broyage

Le comité consultatif Cadre de Vie a organisé pour la deuxième année une opération broyage de déchets végétaux le samedi 4 novembre après-midi. Un agent du service technique communal et deux broyeurs étaient mis à disposition (un pour les branchages de 3 à 12 cm et un électrique pour les branchages plus petits). Les personnes qui ont bravé les intempéries sont reparties satisfaites, en échange de leurs branchages, elles ont obtenu des copeaux de bois et profité d'un café chaud. ■



11 novembre

Commémoration

Environ 90 personnes se sont rassemblées pour un moment de recueillement en souvenir de l'armistice de la première guerre mondiale. Une quinzaine d'enfants des écoles primaires du Theil étaient présents pour perpétuer le devoir de mémoire. Ils ont pu déposer des petits drapeaux en l'honneur des 42 Theillais morts sous le drapeau français pendant la Grande Guerre. Une minute de silence a été observée, suivie de la Marseillaise chantée par les enfants et par toutes les personnes présentes. M. Benoît Clément, en a profité pour revenir sur l'origine de la minute de silence et de la création de la Marseillaise. Ce moment d'union s'est terminé par un verre de l'amitié. ■





Novembre

25 novembre

Atelier décoration des fêtes de fin d'année

Le Comité Consultatif Cadre de vie a organisé un atelier pour préparer les décorations des fêtes de fin d'année. Il y avait des activités pour les petits et les grands, un moment apprécié de tous qui donne un avant-goût de Noël. Au programme, réalisation de bonhommes de neige et de Père Noël sur des rondins de bois préparés en amont par Romain. ■



25 novembre

Loto de l'ETFC Essé Le Theil Football Club

Soirée toujours attendue des joueurs, le loto du club de football s'est déroulé dans la salle de sport d'Essé.

Carton plein pour le loto du club ETFC. 400 joueurs, petits et grands, ont joué toute la soirée durant ; ceux-ci remportant de nombreux lots dont un bon d'achat de 500€ pour le plus chanceux d'entre eux ! ■

Décembre

1^{er} décembre

Mise en lumière de la commune

3e édition pour cette mise en lumière avec une très bonne participation des petits theillais, toujours aussi impatients de voir s'allumer les décorations. Environ 80 personnes sont venues braver cette première soirée de froid sec. Cette année, deux nouvelles grosses boules ont complété les illuminations déjà présentes. Au cours de la soirée, les enfants ont pu échanger les décorations effectuées lors de l'atelier du 25 novembre contre des photophores au niveau du sapin en bois. Après la mise en lumière, les courageux se sont réfugiés dans la salle communale autour d'un vin chaud, de jus d'orange et de quelques sucreries pour réchauffer les organismes. ■



2 décembre

Téléthon Association Chemins et Randonnées Retiers-Le Theil

L'association Chemins et Randonnées Retiers-Le Theil s'est à nouveau mobilisée avec l'AFM-Téléthon afin de collecter des fonds pour la recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires.

78 marcheurs ont répondu présents au départ du site de la Roche aux Fées, pour 3 circuits.

Un don de 350 € sera remis à l'AFM-Téléthon. Merci aux participants pour leur générosité. ■





École Publique

ÉLECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Elles ont eu lieu le vendredi 13 octobre. Les parents suivants ont été élus :

Alexandra CHÉVY PANNETIER (maman de Lénaë en CE2), Pablo BIGNON (papa d'Izan en PS), Antoine BARREL (papa de Léo en PS), Séverine CARDON (maman de Théo en PS et Emma en CP) et Julie GUGUEN (maman d'Elya en CP).

VOICI L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Marie ALONSO TPS-PS-MS (6 + 12 + 9 soit 27 élèves), déchargée le mardi pour la direction.

► Katia NÉVO GS-CP (5 + 17 soit 22 élèves)

► Karine TOURTIER CE1-CE2 (15 + 8 soit 23 élèves)

► Carine PAYEN CE2-CM1-CM2 (6 + 8 + 9 soit 23 élèves)

► Laëtitia TOUFFET est l'ATSEM des TPS-PS-MS et Elodie BOISSIÈRE celle des GS.

L'équipe est complétée par deux AESH, Gaëtane BARRE et Marina MOREAUX pour l'accueil de 4 enfants en situation de handicap. Nous accueillons également une ancienne élève Léna GIQUET dans la classe des TPS-PS-MS le vendredi pour un stage jusqu'en janvier.

Janvier - Juillet 2023 :

En janvier-février, les CE2 et les CM sont allés faire du sport dans la salle d'Essé (badminton, gym, hockey) : le transport est financé par la mairie, que nous remercions. En mars et avril, c'était au tour des CP-CE1. Les élèves sont très contents de pouvoir profiter de la structure pour faire de la gym et des jeux de raquette, les enseignantes peuvent ainsi explorer les différents domaines de l'EPS.

Les élèves de maternelle ont assisté à un spectacle proposé par la saison culturelle de RAFCOM. Il s'agissait d'un spectacle de danse et de théâtre intitulé « Racines » et joué par la compagnie Gazibul à Martigné-Ferchaud, c'était très poétique. Les élèves ont pu ensuite participer à 2 séances d'éveil musical par classe avec Françoise Le Gonidec, musicienne de l'école de musique le Hangart. Ils ont travaillé le rythme et découvert des instruments.

En mars, les élèves d'élémentaire (55 élèves du CP au CM2) sont tous partis passer 4 jours à Belle-Isle en Terre (22). Ils ont passé beaucoup de temps dehors pour mieux connaître le fonctionnement d'une rivière,

les petites bêtes qui y vivent. Ils ont construit et installé des moulins à eau, découvert la vie de la loutre, visité l'aquarium d'eau douce du centre... Des souvenirs pour la vie ! Ce séjour a été financé par la Mairie du Theil de Bretagne, l'Amicale des parents d'élèves, la région Bretagne (dans le cadre du Pass Classes Nature et Biodiversité), le CDAS ainsi que les parents. Nous remercions tous ces partenaires car tous les élèves ont pu, grâce à eux, participer à ce magnifique projet.

En mai-juin, sur 3 journées complètes, les élèves de CM1-CM2 ont pratiqué le kayak sur le plan d'eau de Martigné-Ferchaud: il y avait un groupe sur l'eau et



un en course d'orientation en alternance. Les frais de transport sont pris en charge par l'Office des Sports. Le pass nautique est obligatoire pour les élèves pour les séances sur l'eau. Cela donne encore plus de sens aux séances de natation qui ont eu lieu au premier trimestre.

Dans le cadre de l'éducation à l'environnement, les CM ont bénéficié de 3 séances proposées par la Communauté de Communes. Héloïse Barbé (Agrobio) est venue proposer des ateliers autour de la ferme, des légumes, des saisons. Dans un deuxième temps, les élèves se sont rendus à la ferme « Fagots et Froment » à Essé afin de découvrir le fonctionnement d'une ferme et le travail d'agriculteur. Les élèves s'y sont rendus à vélo.

Toujours à vélo, les élèves ont participé à la journée « Parcours du cœur » organisée le 14 avril par la mairie de Retiers. A travers des ateliers adaptés, la Fédération Française de Cardiologie vise à lutter contre certaines mauvaises habitudes : manque d'activité, alimentation trop riche, écrans...



Les élèves de CP ont bénéficié de séances d'athlétisme organisées par l'Office des Sports, au stade André Hoisnard au Theil.

Grâce à l'animateur sportif Benoit Séveno, les enfants ont développé leurs aptitudes à lancer, courir et sauter, en apprenant également à bien s'échauffer.

En juin, les élèves de TPS, PS, MS et GS ont passé une superbe journée ensoleillée dans les Jardins de Brocéliande à Bréal-sous-Montfort.

Au programme pour tous : Parcours sensoriel "Réveille tes pieds", jeux d'eau, visite des poulaillers.

Les grands ont aussi participé à une animation sur les 5 sens, pendant que les plus petits faisaient le tour du parc en petit train. Sans oublier le plus important: le pique-nique !

La dernière semaine, nous avons fait des Olympiades au stade André Hoisnard. Des équipes, constituées d'élèves de la TPS au CM2, s'affrontaient sur des jeux de courses, de lancer, de saut, de zumba...puis nous avons pique-niqué tous ensemble. Nous pouvons remercier les anciens élèves de l'école (collégiens, lycéens) qui nous ont apporté leur contribution et leur bonne humeur.

Merci encore à tous les parents qui nous accompagnent lors des sorties, ainsi qu'à l'Amicale laïque et la Mairie pour le financement de tous ces projets.

Depuis la rentrée de septembre :

Le thème de l'année est « LES JEUX OLYMPIQUES ».

Les élèves de TPS-PS-MS emmènent chaque semaine la mascotte Olympe. Elle





fait du sport avec l'élève pour être prête pour les JO à la fin de l'année !

L'enseignement de l'anglais est assuré par toutes les enseignantes d'élémentaire en faisant maintenant des apprentissages quotidiens et non plus 2 séances par semaine. Les MS-GS font également des séances d'initiation chaque semaine.

Toutes les classes se rendent à la bibliothèque, ils y sont accueillis par Bernadette Cassin. Les élèves ont bénéficié de la présentation du concours Tatoulu, à partir du CE1. Il s'agit pour les élèves de découvrir 5 livres et de voter pour celui qu'ils préfèrent.

Pour bien commencer cette année sportive, les élèves ont suivi de près la coupe du monde de rugby : une belle occasion pour découvrir et pratiquer ce beau sport d'équipe, pour mieux connaître les différentes équipes et pays participant à cette épreuve. Les élèves ont d'abord appris à mieux connaître l'Océanie à travers des activités de géographie, d'arts plastiques, de musique. Tous les mardis, les CM1-CM2 travaillent le chant et les percussions corporelles avec Cécile Gomez, professeur d'arts.

au Hang'art. Ce sera ensuite au tour des élèves de CP-CE1-CE2.

L'école a obtenu la labellisation E3D (École en Démarche globale de Développement Durable). En sciences, le programme nous amène à travailler sur les déchets et le recyclage : c'est pourquoi nous avons accepté un partenariat avec la recyclerie de Retiers qui propose de déposer des vêtements ou accessoires de sport dans une borne présente à l'école.

Lundi 16 octobre a été une journée chargée en émotions : autour de l'arbre planté en l'honneur de Samuel Paty, nous avons lu le poème Liberté de Paul Eluard pour rendre hommage à Dominique Bernard, enseignant assassiné à Arras le vendredi précédent. Ce n'est pas simple à aborder mais les enfants ont su écrire 2 ou 3 mots qui symbolisent pour eux les valeurs républicaines : fraternité, vivre ensemble, liberté d'expression...

Jeudi 9 novembre, c'était la journée contre le harcèlement. Cette année, les enseignantes vont être formées au programme pHARE, qui est un plan de prévention contre le harcèlement.

Les lundis 6-13 et 20 novembre, les élèves de CE2-CM1-CM2 se sont rendus à Coësmes pour découvrir l'escalade, en co-intervention avec l'Office des Sports.

Sur cette fin d'année 2023, les élèves de CM vont travailler sur l'énergie avec plusieurs interventions en classe de l'association « Energies des fées » et une sortie sur le terrain.

Ils ont également pu participer au cross du collège de Retiers, c'est une première approche de la liaison CM-6è.

Les séances de piscine ont lieu de décembre à mars pour les élèves de GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2.

Préparation de la rentrée 2024 :

Votre enfant est né avant septembre 2022, vous souhaitez qu'il entre à l'école en septembre 2024 ou janvier 2025.

N'hésitez pas à en informer l'école publique dès maintenant en appelant le 02 99 47 79 29. Nous fixerons ensemble une date pour vous présenter l'école, ses enseignantes, son fonctionnement et ses projets.

Les enseignantes vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et vous offrent leurs meilleurs vœux pour cette année olympique !

Amicale de l'École Publique

L'association a pour principale activité la récolte des fonds pour financer les projets de l'école (sortie scolaire, voyage, équipement, etc.)

Les temps forts de l'année passée

- ▶ Vide-grenier fin avril en coorganisation avec l'école privée
- ▶ Fête de l'école fin juin avec le tournoi de palets
- ▶ Loto en octobre
- ▶ Tombola de Noël

Événements 2024 à venir

- ▶ Vide-grenier 28 avril en coorganisation avec l'école privée
- ▶ Fête de l'école dimanche 30 juin avec le tournoi de palets
- ▶ Loto mi-octobre
- ▶ Tombola de Noël

Composition du bureau

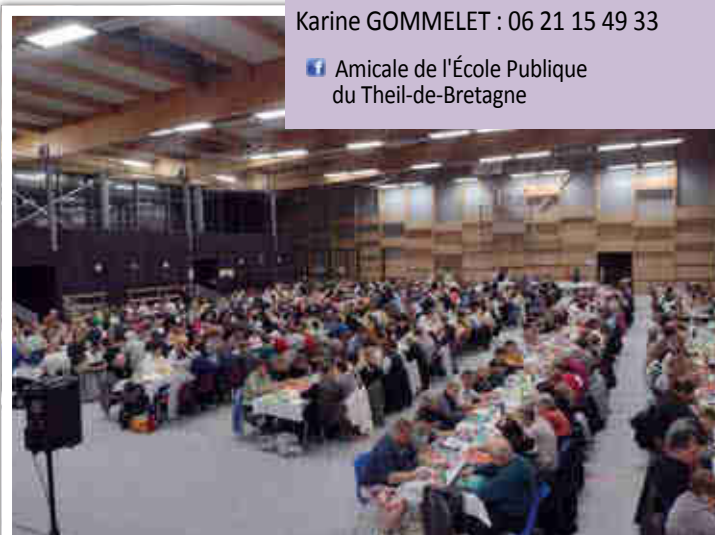
Président : Lucas GENDREAU
Vice-président : Nicolas GOURDIN
Trésorière : Karine GOMMELET
Vice trésorière : Delphine BRUNEAU
Secrétaires : Simon DUGAST
et Amandine MALET

Contact :

Lucas GENDREAU : 06 88 08 64 16

Karine GOMMELET : 06 21 15 49 33

 Amicale de l'École Publique
du Theil-de-Bretagne





École Privée Sainte-Marie

Activités sportives

L'Office des Sports de la Roche aux fées propose des activités qui permettent d'étoffer les propositions d'activités sportives, souvent limitées matériellement dans le cadre scolaire.

Course d'orientation

Les CM1 ont participé à un cycle d'Orientation de 3 journées sur le site du stade de la Jaroussaye à Janzé. Sur les différents parcours proposés, ils ont travaillé le repérage sur des cartes. Ils ont découvert la manipulation de la boussole et l'estimation de distances pour réaliser la grande épreuve finale qui s'est achevée sous la pluie !

Badminton et Athlétisme

Les CM2 ont pu profiter de la salle de sport de Coësmes pour 8 séances de badminton organisées par un animateur de l'OSPRF tandis que les plus jeunes en CP-CE1 participaient à une séquence d'athlétisme.

Cross des écoles

Au programme de ce début d'année on trouvait également notre traditionnel cross solidaire ELA. Quel plaisir pour les élèves de CM1 et CM2 de pouvoir se retrouver avec les collégiens au Stade de Martigné pour une grande course. Nos élèves ont couru avec les 6èmes, encouragés et encadrés par les plus grands avant de devenir spectateurs eux-mêmes pour encourager les 5èmes, 4èmes et 3èmes. Tous les élèves ont participé à cet effort et ont encouragé avec joie et enthousiasme leurs camarades !

Finalement une belle fête du sport partagée entre écoliers et collégiens qui venait conclure le cycle de course à pieds du début d'année.

La randonnée

Nous avons fait 2 randonnées dans l'année. Pendant que les plus grands parcouraient 10 à 12 km, les plus jeunes faisaient quelques kilomètres avant

que tous ne profitent du moment tant attendu : le pique-nique.

Tous les enfants ont marché pour se retrouver soit à l'étang de Thourie ou à celui de la Rigaudière au Theil. Solidarité et sens de l'effort étaient au programme pour tous !

Et la pédagogie...

La semaine du goût

Solène Damon de la roulotte des animaux est intervenue auprès des maternelles dans le cadre d'un projet autour des pommes. À l'aide d'un broyeur et d'un presseur, les enfants ont pu eux-mêmes réaliser du jus de pomme. Ce fut une belle expérience. Pendant cette matinée les élèves ont également goûté différentes variétés de pommes, découvert l'anatomie d'une pomme, son cycle de vie... un moment riche où chacun a pu apporter ses connaissances. Après stérilisation des bouteilles, les enfants ont dégusté leur production. Un délice !

Les CP-CE1 ont participé à la semaine du goût dans le cadre du projet de classe « Les 5 sens ».

Une première animation a permis de travailler sur la transformation du blé en farine puis de découvrir la recette du pain pour enfin fabriquer leur pain en classe !

Un second temps, plus axé sur la dégustation autour d'un jeu du goût et du partage d'un goûter avec les maternelles et les CM2.

École et cinéma

Les enfants de la classe de CP-CE1 ont visionné 3 films dans le cadre du projet « École et cinéma ». Ce projet permet de voir des films répartis sur l'année de genres très différents comme « L'Extraordinaire voyage de Marona » qui a été l'o.C.C.A.S.ion d'aborder la vie animale et ses difficultés ou encore « Chang », un film américain des années 30 (en noir et blanc et sous-titré !) ou encore « Rumba », film très coloré et d'un genre burlesque plutôt inédit... L'étude des ces fils est

L'école Sainte Marie est en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec l'école Sainte Jeanne d'Arc de Coësmes. En 2022-2023, 61 élèves étaient inscrits à l'école Sainte Marie, répartis en 3 classes : 15 élèves en TPS-PS-MS-GS avec Jennifer MOREAU et Jocelyne FRANCINEAU, 25 élèves en CE1-CE2 avec Isabelle GUYOMARD et 21 élèves en CE2-CM1 avec Valéry NAULET et Hubert GAREL. L'équipe comptait également, Laetitia GIBOIRE, auxiliaire de vie scolaire et Brigitte POIRIER, employée de service.

L'école Sainte Jeanne d'Arc de Coësmes comptait également 3 classes pour 64 élèves : 19 en maternelle avec Marie-Aline TESSIER, 24 en CP-CE1 avec Aurélie PINGET, 21 en CM2 avec Anthony PRIEUX. L'équipe comptait également, Anne GUILLLOU, auxiliaire de vie scolaire et Véronique AVIGNON, employée de service.

Au total, les six classes du RPI avec l'école Ste Jeanne d'Arc de Coësmes rassemblaient 125 élèves.

Activités artistiques

Projet musique

Nous avons conduit le projet musique qui avait pour thème « Chants régionaux »

Tous les élèves sont entrés dans ce projet avec beaucoup d'enthousiasme. Toutes les classes de primaire ont participé. Les séances de musique étaient animées par Cécile et David, musiciens du HANGART qui interviennent régulièrement pour les projets musicaux du RPI.

L'objectif de ce projet était de faire découvrir et interpréter des chants régionaux aux enfants. Alors que les années précédentes nous n'avions pas pu faire de représentation devant les parents, cette année le spectacle a eu lieu et a couronné de succès la fin de cette séquence.





source de nombreuses découvertes pour les enfants. A l'occasion de Noël, le Restéria proposait une projection de 3 contes et tous les enfants du RPI sont allés au cinéma pour profiter de cette projection.

Découverte du collège pour les CM2

Comme chaque année, dans l'optique de se rassurer avant d'entrer au collège, les CM2 ont passé une journée au collège avec les 6èmes. Quelques cours étaient au programme et également un parcours de lecture avec des questionnaires par petits groupes mélangés. Une bonne approche du collège avant le grand saut en septembre !

Classe découverte

C'était le grand moment de l'année pour les classes du CE2 au CM2 : Partir tous ensemble pour une semaine de vie commune dans les Pyrénées à Arreau. Le car quittait le Theil le dimanche 26 mars pour un voyage d'une journée, 5 jours complets sur place et un retour le samedi 1er avril. Au programme

de nombreuses activités sportives ou culturelles : escalade et spéléologie, randonnée, course d'orientation, visite d'une chèvrerie de montagne, un moment de détente à la piscine Balnéa de Loudenvielle et une journée à Lourdes. Les enfants ont été comblés !

Journée anglaise

Pour la journée anglaise, les enfants étaient tous vêtus de noir et blanc et d'une cravate pour certains, tenue s'apparentant à l'uniforme de rigueur chez nos voisins anglais.

Nos activités du jour se sont déroulées en langue anglaise, que ce soit en classe ou en extérieur pour le plus grand plaisir des enfants. Nous avons innové avec la mise en place d'une collaboration avec les collégiens de 5ème qui sont venus faire quelques activités en anglais avec notre classe de CM1.

Carnaval

Nous avons remis le carnaval à l'ordre du jour cette année. Tous les élèves sans exception se sont prêtés au jeu du déguisement. Les princesses et les

Ninjas étaient à l'honneur... sans oublier quelques membres des forces de l'ordre et autres super-héros. Tous les enfants ont participé au grand défilé en musique à travers les rues du village ! Peut-être avez-vous vu passer ce joyeux cortège sous vos fenêtres ?

Fête de l'été

Cette fête est toujours très attendue par les grands qui sont en charge d'organiser des jeux pour les petits. Les CM préparent différents jeux par groupes de 3-4 élèves et installent tout leur matériel sur un terrain de foot. Les petits passent par tous les jeux au cours d'une demi-journée sportive, fatigante, avec un pique-nique pour conclure ce beau moment !

Sorties scolaires de fin d'année

Les enfants de la maternelle au CE1 se sont rendus aux jardins de Brocéliande pour une journée de détente et de découverte sensorielle. Quel plaisir de marcher sur différentes surfaces, voir, sentir et ressentir avec tous ses sens en éveil !



APEL du RPI Le Theil-Coësmes



L'association a pour principales activités :

- ▶ Accueillir les nouveaux parents
- ▶ Être à l'écoute des parents et de leurs enfants
- ▶ Être un relais d'information entre les parents qui le souhaitent et le corps enseignant
- ▶ Participer au financement des activités pédagogiques et culturelles des enfants
- ▶ Préparer un arbre de Noël pour les enfants et de participer au conseil d'établissement avec l'OGEC, les parents, les enseignants....

Les temps forts de l'année passée :

- ▶ septembre : réunion d'accueil des nouveaux parents
- ▶ 8 novembre : Assemblée Générale
- ▶ octobre - novembre : vente de sapins de Noël
- ▶ novembre- décembre : vente de Noël (Terrines/Tartinables)
- ▶ 15 décembre : goûter de Noël dans chaque école et Arbre de Noël

Evènements 2024 à venir :

- Tout au long de l'année : collecte de journaux et publicités avec la mise en place de bennes
- Février – Mars : vente de biscuits
- Avril – Mai : vente de printemps
- Juin : kermesse de l'école à Coësmes
- Septembre : réunion d'accueil des nouveaux parents
- Décembre : célébration et Arbre de Noël

Composition du bureau

Présidente : Stéphanie PERRAUT
Vice-présidente : Amélie COLICHET
Trésorière : Catherine LEGRAND
Secrétaire : Aline REQUET

Contact :

apelrpicoesmesletheil@gmail.com
Stéphanie PERRAUT : apelrpicoesmesletheil@gmail.com
Facebook : APEL école privée Coësmes – Le Theil





OGEC

L'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique), composé de bénévoles (parents, anciens parents, anciens élèves...) a pour mission de mettre à disposition des enseignants et des enfants, un environnement fonctionnel, accueillant et conforme aux normes de sécurité. Il travaille en étroite collaboration avec les responsables de l'établissement pour mettre en oeuvre le projet éducatif de l'école.

Ses compétences s'exercent dans trois domaines principaux :

Gestion financière et comptable :

L'OGEC assure le suivi des comptes, gère les encaissements (contributions, divers...) et définit les orientations budgétaires.

La fonction employeur :

L'OGEC gère, en complémentarité avec le chef d'établissement, l'embauche et la rémunération du personnel non-enseignant de l'école.

L'entretien du patrimoine immobilier et mobilier :

L'O.G.E.C. a en charge la gestion du patrimoine immobilier scolaire. Il gère ainsi les travaux de réparation, d'amélioration et d'entretien du bâtiment.

Régulièrement, nous faisons appel à des parents pour offrir un peu de leur temps et de leur savoir-faire pour réaliser des travaux d'entretien, de maintenance, d'amélioration du cadre de vie de nos enfants. En général, les travaux ne demandent pas de compétences techniques particulières mais simplement de la disponibilité et de l'envie !

Retour sur les événements organisés lors de cette année 2023.

Grâce à l'enthousiasme et l'investissement des bénévoles, les événements de cette année ont eu un franc succès.

L'édition 2023 du vide-grenier, en collaboration avec l'école publique, a vu pour la seconde année consécutive une aug-

Le conseil d'administration

Co-Présidents : Ludovic LOUVEL et Jean-Philippe MARTIN

Secrétaire : Eloïse GINGAST

Trésorier : Anthony TREUILLIER

Membres du conseil d'administration :

Mickael LECOMTE

Anthony SERREAU

Fabien RACQUET

mentation du nombre d'exposants et de chineurs.

Grâce à l'engouement pour cet événement et malgré le traçage d'emplacement supplémentaire, nous avons affiché une nouvelle fois complet.

Fin juin, s'est déroulée la kermesse du RPI des écoles privées (Ste Marie/Ste Jeanne d'arc) au Theil de Bretagne. Sonneurs, tenues folkloriques et cochon grillé au programme ! Malgré un soleil de plomb, cette édition fût un succès avec plus de 400 repas servis.

Plusieurs nouveautés étaient à l'honneur, un petit train confectionné par les parents d'élèves ainsi qu'un magnifique char qui honorait le thème de la Bretagne.

L'année s'est terminée par le traditionnel pot au feu, avec la vente de plus de 200 repas. Les convives ont pu se restaurer et se divertir autour d'un bon dîner et d'une animation musicale.

L'année 2024 sera marquée par une nouveauté, **l'organisation d'un SUPER LOTO !** On vous attend nombreux, dans un même esprit festif, convivial et populaire pour renouveler cette année couronnée de réussite !!!

Aucune de ces actions n'aurait pu avoir lieu sans l'implication des bénévoles et membres de l'association. Grâce à leurs diversités de compétences et le don de leurs temps, chacun à oeuvré dans la me-

sure de ses moyens, à la vie et au dynamisme de l'école.

Entretien des bâtiments, espaces verts, préparation de la kermesse, ... l'implication et l'efficacité des parents d'élèves lors des différentes journées bricolage et événements à une fois de plus été la clé de cette année palpitante.

Vivement 2024 !!!

Si vous souhaitez nous apporter votre aide ou si vous avez des questions n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante ogec@letheil-saintemarie.fr.

L'équipe OGEC se tient à votre disposition pour en discuter

L'équipe OGEC, l'équipe enseignante et non enseignante de l'école Sainte Marie remercient sincèrement toutes les personnes qui contribuent à la vie de l'école et vous offrent tous ses vœux pour l'année 2024. Surtout n'hésitez pas à visiter notre site www.letheil-saintemarie.fr et à venir nous rencontrer à l'école.

Dates à retenir en 2024 :

Dimanche 25 février: SUPER LOTO

Dimanche 28 avril: vide-grenier

Dimanche 23 juin: Kermesse

Samedi 16 nov. : Repas et soirée festive





Médiathèque du Theil-de-Bretagne

Horaires d'ouverture :

Mardi 16 h 30 - 18 h 30

Mercredi et vendredi 14 h - 18 h 30

Dimanche 10 h 30 - 12 h 30

La navette

Avec le service navette, je peux m'inscrire dans n'importe quelle médiathèque et accéder aux collections des 12 médiathèques et du point lecture d'Eancé.

La navette passe dans chaque médiathèque, tous les jeudis.

Avec ma carte :

- ▶ Je peux emprunter et rendre mes documents où je veux.
- ▶ Je peux réserver et faire venir des documents d'une autre médiathèque et dans la médiathèque de mon choix.

Ressources numériques : cinéma, livres, musique, savoirs

Votre médiathèque est heureuse de vous proposer ses services en ligne ! Ce service vous permet d'accéder gratuitement et légalement à une offre de contenus en ligne de cinéma.

C'est une nouvelle façon pour nous de vous proposer nos sélections, nos thématiques et nos événements, et un lien de plus pour partager avec vous nos oeuvres préférées !

Les ateliers du mercredi (loisirs créatifs)

Chaque 2^e mercredi de chaque mois un atelier bricolage à thème vous est proposé gratuitement pour tout public à partir de 6 ans.

La console PS5

Aux horaires de la médiathèque, un espace dédié pour jouer sur PS5 pour tout public, n'hésitez pas à venir voir et utiliser ce nouvel outil dans une ambiance conviviale.

Exposition « Un autre regard »

Cette année 2023, nous avons accueilli les photos de M. Philippe Bougeard, artiste amateur de macro photo du Theil-de-Bretagne.

Les prix littéraires

Lancement du prix tatoulu de M. Thierry Mousset conteur et libraire à Laval.

Prix : Tatoulu

- ▶ Lire les 4 ouvrages sélectionnés dans leur catégorie
- ▶ Voter pour leur livre préféré.

Prix : A la fo'lire

Le prix A la fo'lire est un prix littéraire qui s'adresse aux lecteurs adultes des médiathèques de la Roche aux Fées.

Sélectionnés par des bibliothécaires et des bénévoles, ces romans entraînent à la découverte d'auteurs, de styles, d'histoires de vie...

Prix : Kazabül

Le prix Kazabül (bandes dessinées adultes) est un prix littéraire qui s'adresse aux adultes du réseau.

Autres services

- ▶ Les grainothèques
- ▶ La ludothèque le pass trap (Coësmes)
- ▶ Le fond parentalité
- ▶ Le portage de document à domicile
- ▶ La fabrique
- ▶ Animations et Accueils de classes

« Une petite histoire passait par là » - « La tête dans les histoires »

Accueil d'Azra jeune fille de Turquie

Pendant 2 jours, nous avons accueilli Azra, jeune fille de Turquie qui nous a présenté son pays avec un diaporama. Les enfants de l'école ont pu lui poser toutes les questions sur la langue turque, la géographie etc...

Suivi d'une lecture d'un conte traditionnel turc lu en français et en turc. Une chouette expérience.

Nouvelle animation en 2023 et 2024

Une découverte du numérique pour les seniors et les actifs. Savoir utiliser une tablette ou smartphone, comprendre ses fonctionnalités, découvrir les ressources des médiathèques en ligne. Pour les modalités pratiques, se renseigner auprès de votre médiathèque.

Nouveau portail

L'accès au catalogue et à tous les agendas des animations du réseau Libellule. Un accès plus intuitif pour vos recherches.

Pour tout savoir sur les nouveautés de toutes les médiathèques de Roche aux Fées Communauté.

Donner son avis ou faire des suggestions.

<http://bibliotheques-rocheauxfees.fr>

Boîte de retour

Une boîte de retour est mise à votre disposition pour déposer vos documents à tout moment, elle est située à l'extrémité du bâtiment (au niveau du passage par les marches, accès par la rampe à mobilité réduite).





Inauguration de la piste cyclable



Le mercredi 20 septembre, Roche aux Fées Communauté a inauguré la première piste cyclable sur son territoire, reliant le Theil de Bretagne et Retiers, point d'orgue d'une semaine entièrement dédiée aux mobilités douces.

Engagée depuis 2018 dans une politique en faveur des mobilités douces et plus particulièrement du vélo, cette nouvelle infrastructure, d'une longueur de 2.3 km, (dont les travaux débutés en 2022 se sont achevés en mars 2023), était considérée comme prioritaire par Roche aux Fées Communauté au vu de ses enjeux stratégiques.

Au moment de couper le traditionnel ruban tricolore, Monsieur Benoît CLEMENT soulignait :

« C'est un atout précieux au service de la transition écologique et des habitants, une alternative permettant les déplacements de proximité », un projet riche de sens qui s'inscrit aussi dans le plan mobilité de la commune.

L'inauguration a eu lieu en présence de Laurent JALABERT, des

financeurs (l'Union européenne, l'Etat, la Région Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine, et RAF), des partenaires, et des associations Chemins et Randonnées et U.C.T.R. Retiers invités pour l'o.C.C.A.S.ion.

L'invité de marque, Laurent JALABERT, ancien champion cycliste, a pu mesurer une nouvelle fois sa popularité, au vu des nombreuses signatures d'autographes.

Photo : Dans l'ordre de gauche à droite : "Laurent JALABERT, Christian SORIEUX et Daniel BORDIER, Vice-présidents à Roche aux Fées communauté, Françoise GATEL Sénatrice d'Ille-et-Vilaine, Thierry RESTIF, Maire de Retiers, Benoît CLÉMENT, Maire de Le Theil de Bretagne, Luc GALLARD, Président de Roche aux Fées communauté, Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, Stéphane PERRIN-SARZIER, Vice-président Région Bretagne, Sébastien REY, Secrétaire général de la Sous-préfecture de Fougères-Vitré"

Geneviève Ferré

Plan de déplacement communal

Réorganiser la mobilité et améliorer le cadre de vie en favorisant la marche et le vélo.

Contexte du projet

Le plan de déplacement vise à mieux adapter le tissu urbain du Theil aux besoins de déplacements de ses habitants et aux enjeux de transitions d'aujourd'hui et de demain. Avec près de 2 000 habitants, la commune est en effet en pleine transformation avec l'arrivée imminente de trois nouveaux lotissements et la construction récente d'une voie verte reliant le bourg à Retiers, à moins de 5 kilomètres (15 minutes en vélo).

Le projet d'aménagement du Theil compte ainsi réorganiser l'espace urbain, pour redonner **plus de place et de sécurité aux piétons et aux cyclistes**, ainsi qu'à améliorer et **apaiser la circulation motorisée** dans le bourg.

Une dynamique qui s'inscrit dans un contexte régional et national, favorable au développement des **modes actifs** que sont **la marche** et **le vélo**, ainsi qu'à **l'intermodalité vélo + train** et **le covoiturage**.



Chiffres clés sur la mobilité au Theil et en France

1 718

habitants en 2020

2

écoles primaires au
Theil de Bretagne

3,9 km

Pour aller du Theil jusqu'au
Collège ou Lycée de Retiers,
soit 13 minutes à vélo.

64%

des 800 actifs du Theil
travaillent dans une commune
accessible en train et/ou en vélo

9

10 trains par jour
dans chaque sens sur la
ligne
Rennes – Châteaubriant

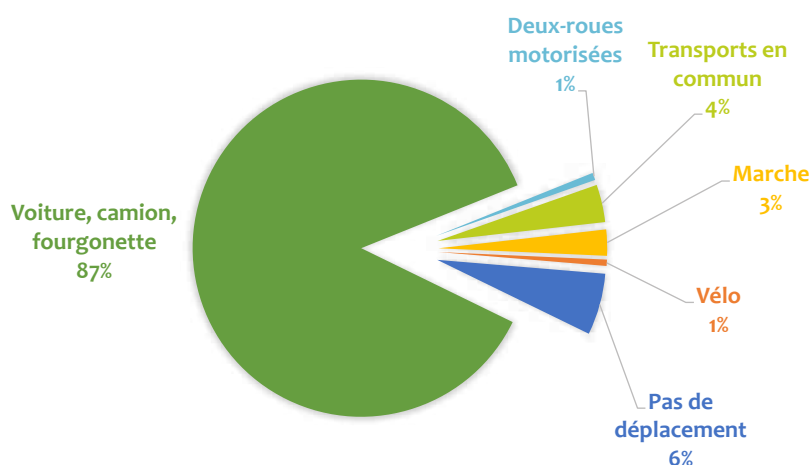
60%

Des déplacements font
moins de 10 kilomètres
dans les communes rurales

31%

Des émissions de GES France sont dues
aux transports, dont 94% sont dues à la combustion
des carburants des véhicules motorisés
particuliers, poids lourds et utilitaires.

Pourcentage des déplacements effectués par les habitants du Theil,
par mode de transport (2020)

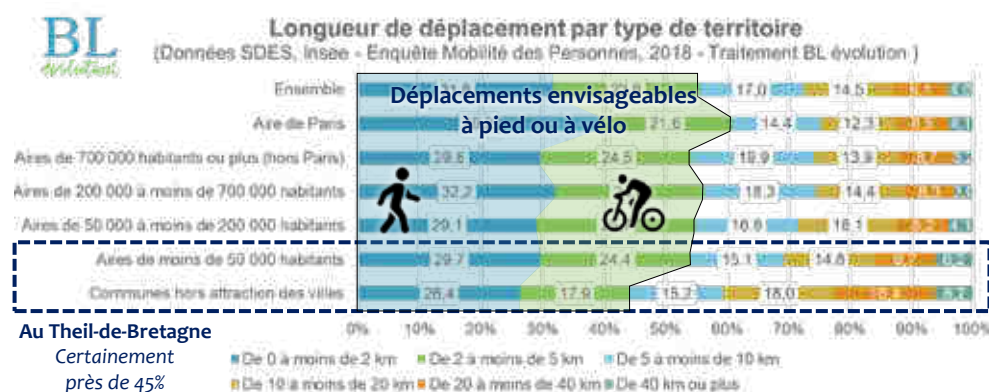


Sources : INSEE 2020 ; Etude « La France à 20 minutes à vélo » par BL évolution ; Notre-environnement.gov

Développer la marche et le vélo : est-ce pertinent ?

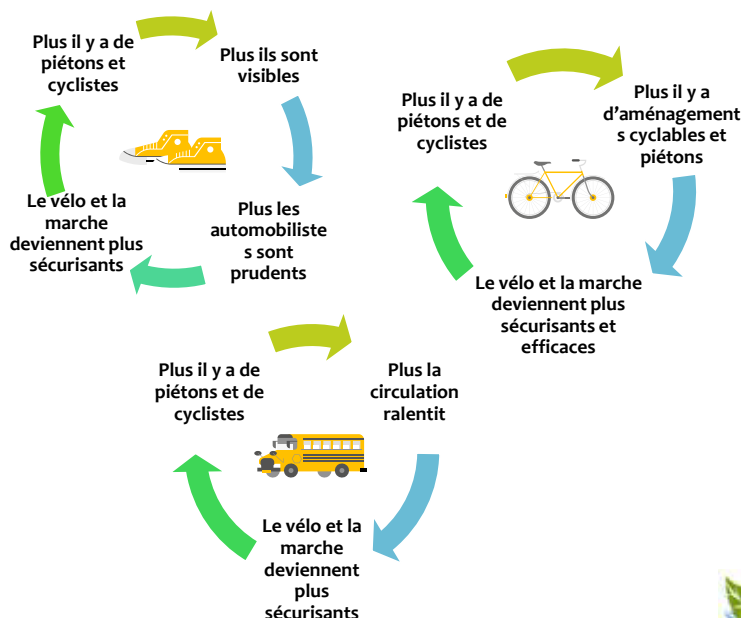
Santé, bien être, moyen de transport peu cher, écologie, efficacité, réduction des nuisances, autonomie, cadre de vie, lutte contre la sédentarité, lien social, ... les raisons ne manquent pas pour encourager le vélo et la marche au quotidien.

Alors même que près de **45% des déplacements** dans les villes de la taille du Theil font **moins de 5 kilomètres** : dans une majorité des cas, **idéal pour la marche ou le vélo** !



Par ailleurs, ces modes de transports offrent de vrais avantages au quotidien : régularité du temps de trajet, trajet porte à porte avec une offre de stationnement suffisante, rapidité (en milieu urbain, le vélo est aussi rapide que la voiture), intermodalité avec le train (vélos pliants ou bien stationnement dans les gares), ...

Sources : Infographie Vélo Québec





● La traversée du Theil de Bretagne apaisée

Environ 180 000 €
Prévu à partir de 2024

Les rues Amiral Ducrest, Robert Lequerré et du Bourg Neuf constituent l'axe traversant du Theil de Bretagne. Afin d'améliorer les conditions de circulation des piétons et des cyclistes, et réduire les nuisances dues à la circulation, cet axe Est-Ouest sera réaménagé :

- ✓ Les **rues de l'Amiral Ducrest** et **Robert Lequerré** sont aménagées en chaussée à voie centrale banalisée, autrement appelée « **chaucidou** » : une seule voie centrale pour les deux sens de circulation, et deux bandes cyclables sur les côtés.
- ✓ La **voie verte**, qui va aujourd'hui de Retiers au cimetière du Theil sera **poursuivie jusqu'au Bourg-Neuf** (croisement avec la rue Jean-Marie Garnier).
- ✓ Ces aménagements s'accompagnent d'un traitement de certains trottoirs et de la création d'écluses avec passages vélos.



Au-dessus : l'axe traversant du Theil, dont l'aménagement est envisagé en chaussée à voie centrale banalisée (voir ci-dessous les principes de circulation).
NB : ces photomontages ne sont que des vues indicatives des aménagements envisagés, mais ne représentent pas fidèlement l'aménagement final.

Voici le fonctionnement du Chaucidou (© Cerema)

- La chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) est une chaussée sans marquage axial dont les lignes de rive sont rapprochées de son axe.
- Les **véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle** et les cyclistes sur les accotements revêtus appelés rives.
- La largeur de la voie ouverte aux véhicules motorisés est insuffisante pour permettre le croisement. Ces derniers **empruntent donc ponctuellement la rive lorsqu'ils se croisent**, en vérifiant auparavant l'absence de cyclistes et, à défaut en ralentissant.



© Cerema

● Les abords des écoles pacifiés ...

Environ 180 000 €
Prévu à partir de 2024

En 2022, il y avait environ 150 enfants scolarisés au Theil de Bretagne : 55 élèves à l'école publique sur le boulevard de la Gare et 46 élèves à l'école privée, rue Robert Bellanger. Améliorer l'accès à l'école à pied ou à vélo, c'est travailler à l'amélioration du cadre de vie global, du lien social entre les habitants du Theil.

- ✓ La sécurisation des parvis des deux écoles est essentielle pour permettre aux élèves de se déplacer à pied ou à vélo entre leur domicile et leur école, accompagné ou en autonomie. Avec les aménagements envisagés (**plateaux surélevés, élargissement des trottoirs, stationnement vélo et bande cyclable**) les abords des écoles deviendront un espace apaisé et prioritairement piéton.
- ✓ Le **parking de l'Eglise** servira de lieu de dépose centralisé, évitant aux automobilistes d'emprunter les rues des écoles.
- ✓ Par ailleurs, on sécurisera la liaison entre les écoles et les arrêts de dépose scolaire, jusqu'à la gare notamment.



Au-dessus : le traitement envisagé devant l'école privée.

En dessous : l'aménagement envisagé sur le boulevard de la Gare.

NB : ces photomontages ne sont que des vues indicatives des aménagements envisagés, mais ne représentent pas fidèlement l'aménagement final.



● ... et les cheminements piétons globalement sécurisés

Environ 42 000 €
Prévu à partir de 2024

En parallèle des abords des écoles et de la place de l'Eglise, une attention particulière sera accordée à la continuité des espaces piétons sécurisés sur toute la commune. Coïncidant avec l'arrivée prochaine de plusieurs îlots résidentiels (La Huberdière, au niveau du Bourg Neuf, ainsi que le lotissement au niveau de la Chapelle), de nouvelles liaisons doivent être aménagées :

- ✓ **Sortie Sud** et l'accès la Chapelle (RD99 depuis la rue Armand de Léon des Ormeaux)
- ✓ Accès à **l'aire de covoiturage** depuis la voie verte Theil-Retiers
- ✓ Accès aux **équipements sportifs** (Rue de Beauvais)
- ✓ **Sortie Nord** du Theil (RD 99, pour rejoindre le sentier en direction de l'étang de la Rigaudière)

L'aménagement type envisagé pour ces liaisons est un **chemin en stabilisé** (gravier, terre) accompagné de potelets de bois et de végétalisation lorsque. Une sécurisation accrue sera accordée pour les traversées piétonnes sur des axes routiers à forte vitesse (accès à l'aire de covoiturage).



Au-dessus : l'aménagement envisagé pour sécuriser l'accès à l'aire de covoiturage depuis la voie verte (13 minutes à pied ou 4 minutes à vélo depuis le centre du Theil). On y voit également l'aménagement prévu pour marquer l'entrée du Theil, au niveau du cimetière sur la rue du Bourg Neuf (plateau, panneau totem, continuité de la voie verte). NB : Cet aménagement est complémentaire de l'aménagement futur d'une aire plus accueillante (éclairage, abri, stationnement vélo, poubelles, ...). Ces projets restent à valider avec les parties prenantes, notamment le département de l'Ille-et-Vilaine. Globalement.

Sources : data.gouv 2022 effectifs scolaires.

Les projets immobiliers

Lotissement La Huberdière

La Commune aménage un lotissement communal. Au cours de l'année 2024, 29 terrains seront commercialisés avec majoritairement des surfaces entre 315 et 450 m².

Ce lotissement sera axé sur des clôtures végétalisées.

Les travaux de viabilisation ont démarré !

La maîtrise d'œuvre de cette opération est assurée par l'Atelier du Marais de Fougères.

Trois entreprises interviendront : GIBOIRE TP de Janzé, MARC SA de Bruz et ALTHEA NOVA de Pléchatel. Le Syndicat des Eaux de la Forêt du Theil (SIEFT) est en charge du réseau d'eau potable et le Syndicat Départemental d'Energie d'Ille et Vilaine (SDE35) de l'électrification basse tension et de l'éclairage public.



Espace La Millière

L'Etude pré-opérationnelle sur l'aménagement de ce quartier en centre-bourg a été restituée.

Le Département accompagne financièrement la commune dans cette étude confiée à l'Atelier Préau, en participant à hauteur de 50 % (plafond de 15000€) au titre du Fonds de Solidarité Territoriale.

Le projet correspond à l'aménagement de 3 secteurs :

- ▶ un équipement public : un pôle enfance jeunesse
- ▶ des logements sociaux
- ▶ un secteur à définir selon les besoins.

La Commune poursuit ses contacts avec les bailleurs sociaux pour réaliser des logements.



Réhabilitation d'un ensemble bâti en cœur de bourg

La Commune a acquis en décembre 2023 un bien immobilier constitué d'un bâtiment principal, d'un bâtiment annexe abritant une ancienne forge et d'un terrain à bâtir. Une subvention au titre de la dynamisation des centres-bourgs a été obtenue près du Département.

L'objectif de cette opération est la réalisation de 8 logements, d'une maison d'assistantes maternelles et d'une salle multifonction dans l'ancienne forge avec conservation de son intérêt patrimonial.

Le Syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré accompagne la collectivité pour le choix d'un architecte et maître d'œuvre. La consultation sera lancée très prochainement. Pendant toute l'opération, la commune associera également le Département, l'architecte conseil du Département et la Communauté de Communes aux étapes importantes du projet.





La Saison Culturelle de Roche aux Fées Communauté : Un Programme Enrichi pour Tous

La saison culturelle de Roche aux Fées Communauté est de retour, avec un programme alléchant concocté par le service culture et ses partenaires, qui s'étend jusqu'à mars.

"Nous souhaitons installer des spectacles et des temps de rencontre au plus près de ceux qui y habitent en ayant des propositions qui s'adressent à tous !", souligne Nicolas Rausch, Responsable du service culture/tourisme. Bien que la programmation ait été quelque peu perturbée en raison de l'annulation d'une résidence mission prévue initialement dans le sud du territoire, l'équipe est déterminée à offrir des événements : "Nous allons concentrer nos efforts pour proposer aussi des événements sur le sud du territoire, nous avons des pistes !" affirme Dominique Cornillaud, Vice-Président en charge de la culture.

Ne Manquez pas :

Entre lien et chou, Cie OCUS

Vendredi 26 janvier 19h - Payant / Dès 6 ans



Salle polyvalente, Marcillé-Robert

Une grande marmite, et chacun y met ce qu'il a apporté. On débouche une bouteille, et on s'installe. Les odeurs montent... Les artistes nous embarquent dans leur

version épique et trépidante du conte de La Soupe au caillou pendant que la soupe confectionnée collectivement mijote. Un conte populaire au message humaniste de solidarité, d'altruisme et de générosité !

Après la dégustation, c'est la veillée : une invitation à se laisser entraîner de nouveau par une musique, un conte, un chant, un refrain, un poème, une rengaine.

Toubouge / Cie Les Fées Railleuses

Mercredi 20 mars 10h45 et 16h

Payant / Dès 1 an

Le Gentieg, Janzé

Toubouge est un voyage suspendu, onirique et sonore. Un mobile vivant où des voltigeuses de chair et de papier nous immergent au cœur des lois d'attraction. Se mouvoir et s'émouvoir dans la naissance d'une relation. "Si tu bouges, je bouge".

Une nouveauté cette année, Roche aux Fées Communauté lance sa série de découvertes de lieux culturels d'exception, baptisée "Curieuse sortie". La première édition, le samedi 3 février, vous emmènera découvrir les coulisses du Théâtre National de Bretagne (TNB) à Rennes, avec en prime le spectacle de danse "Témoin" de Saïdo Lehlouh. Le transport en car est prévu au départ de Martigné-Ferchaud, Retiers et Janzé, et est inclus dans le prix du billet.

Pour plus d'informations, culture@rafcom.bzh ou 02 99 43 64 87. Billetterie sur www.rafcom.bzh

Ne manquez pas cette saison culturelle riche en diversité et en découvertes !

Save the date : 30 mars 2024 Inauguration du tronçon

La Guerche de Bretagne – Martigné Ferchaud – Châteaubriant de la voie cyclable « La Régalante »

La « Régalante » est une voie cyclable qui relie le Mont-Saint-Michel à Nantes, et qui passe par 4 communes de Roche aux Fées Communauté : Chelun, Eancé, Martigné-Ferchaud et Thourie. L'inauguration de la voie cyclable se fera en présence de l'Influenceur Julien Audigier qui empruntera toute la voie du Nord

au Sud sur son vélo, accompagné d'associations locales et d'élus. Le cortège inaugurera le tronçon La Guerche de Bretagne – Martigné-Ferchaud – Châteaubriant, le samedi 30 mars. Des animations festives seront prévues le long du parcours pour inaugurer cette voie cyclable. Plus d'infos à venir sur tourisme.rafcom.bzh

Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) de Roche aux Fées Communauté propose des ateliers d'éveil, gratuits, à Retiers : de 9h à 11h30 : tous les lundis à l'EVS Crocq Vacances. Ces ateliers sont à destination des assistant.e.s maternel.le.s et les enfants qu'ils-elles accueillent.

Lors de ces ateliers d'éveil, différents pôles sont mis en place pour susciter l'intérêt et répondre aux différents besoins du jeune enfant. Par ailleurs, de nombreux thèmes sont proposés tout au long de l'année (motricité, éveil musical, atelier tout en carton...). L'animatrice du Relais Petite Enfance vous accueille sur inscription préalable de 9h à 11h30. Pour respecter le rythme de l'enfant, les arrivées et départs sont totalement libres.

Une Mission d'informations sur la petite enfance :

Le RPE informe et oriente les parents sur l'ensemble des modes d'accueils individuels (assistants maternels, garde à domicile) ou collectif (multi-accueil, micro-crèche) du territoire. Il délivre également une information de premier niveau sur le rôle employeur/salarié entre un parent et un professionnel de l'accueil individuel : contrat de travail, déclaration Pajemploi, aides de la CAF.

Le RPE accompagne les assistant.e.s maternel.le.s et gardes à domicile dans l'exercice du métier, sa promotion et la formation continue.

Le métier d'assistant maternel vous intéresse ?

Vous pouvez vous renseigner auprès du Relais Petite Enfance pour échanger sur les conditions d'accès au métier ainsi que sur les différentes aides auxquelles vous pourrez prétendre.

Pour plus d'informations

02 99 43 44 16 ou relaispetiteenfance@rafcom.bzh

Lors de permanences à

► Martigné-Ferchaud : le mardi de 14h à 17h uniquement sur RDV.

► Retiers : le mardi de 16h à 19h et de 14h à 17h30.

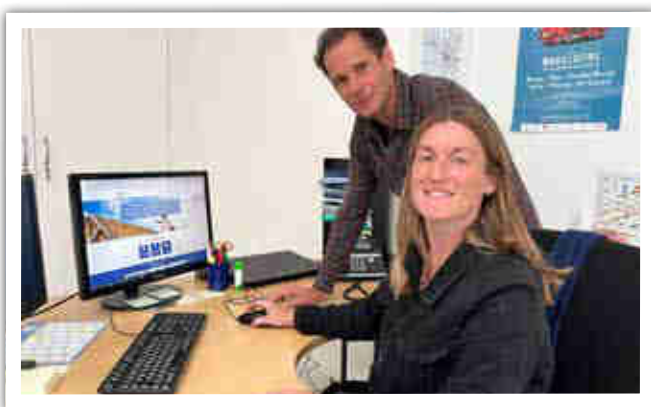
► Janzé : le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Permanences à distance le lundi de 16h30-19h et le vendredi de 9h30 à 13h30



Habitat

Aides et informations sur l'habitat, un nouveau site internet !



Roche aux Fées Communauté a récemment amélioré son site internet dédié à l'habitat, offrant ainsi une arborescence repensée pour une navigation simplifiée et une meilleure lisibilité. Cette initiative vise à aider les habitants à naviguer plus efficacement dans les nombreuses aides, dispositifs et accompagnements disponibles pour les projets de rénovation, d'acquisition avec ou sans travaux, que ce soit dans l'ancien ou le neuf.

Pour ceux qui envisagent de construire ou d'acheter dans l'ancien, le site internet propose des informations précieuses. Par exemple,

il informe les futurs acquéreurs qu'ils peuvent solliciter une aide financière, en fonction de leurs ressources, d'un montant de 2 500 € à 8 000 €, pour devenir propriétaire en achetant un terrain ou un appartement en VEFA* pour leur résidence principale, sur un lotissement communal ou produit PSLA*. De plus, il mentionne la possibilité de bénéficier d'une aide du département d'Ille-et-Vilaine, d'un montant de 4 000 € ou 5 000 €, en cas d'achat d'une propriété ancienne en centre-bourg.

En somme un ensemble d'outils qui permettent notamment de mieux définir le projet de rénovation, de diagnostiquer un logement, d'estimer le coût des travaux et de trouver des artisans qualifiés. De plus, des documents utiles, tels que les dossiers de demande d'aides financières auprès des collectivités, sont disponibles en téléchargement en ligne.

Toutes ces ressources pratiques complètent les permanences gratuites du service habitat assurées à Retiers, Janzé ou Martigné-Ferchaud.

Pour accéder à l'ensemble des conseils et informations relatifs à l'habitat, RDV sur le site habitat.rafcom.bzh

*La vente en l'état futur d'achèvement

* Prêt social location-accession

Nouveauté au hangart il est encore temps de vous inscrire



En ce début d'année, il est encore possible de s'inscrire aux cours d'arts plastiques adulte dispensés au Hangart, l'établissement d'enseignement artistique de Roche aux Fées Communauté !

4 modules proposés pour s'initier, découvrir et explorer / Libérer sa créativité au service d'un thème proposé / Ecouter son intuition, rencontrer son propre style d'expression et son imaginaire / Oser les gestes, lâcher-prise..

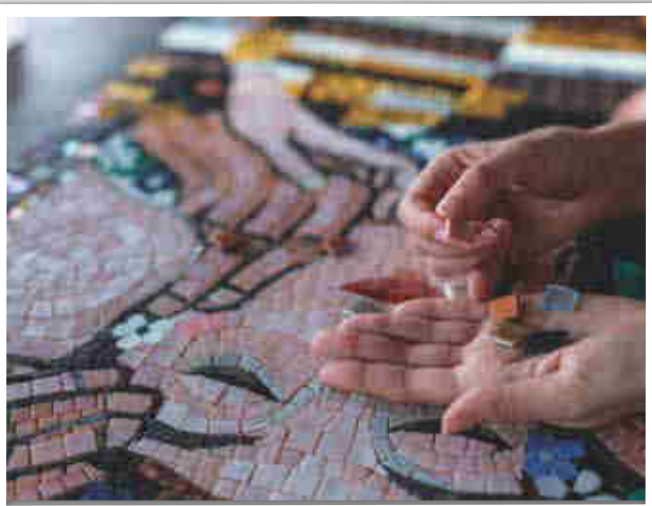
Initiation à la mosaïque :

S'initier à l'art de la mosaïque en se laissant inspirer par les matières, les couleurs, les objets à disposition. Sur trois séances de 3h chacune, vous pourrez découvrir les outils, la coupe, les matériaux pour réaliser une création personnelle sur le thème du portrait.

Infos pratiques

Sessions du mercredi : les 10, 17 et 24 janvier de 14h à 17h

► Pour suivre ce module, il est indispensable d'assister aux 3 cours



Initiation à l'art intuitif

L'art intuitif prend racine dans l'expressionnisme abstrait. Sur trois séances de 3 heures chacune, il s'agira d'exercer son regard et d'explorer une expression personnelle. Vous découvrirez des exercices pour favoriser l'intuition afin de réaliser une création singulière en peinture ou à l'encre. Ici pas de thème imposé car tout l'enjeu

est de se laisser surprendre par ce qui vient et de l'accompagner jusqu'au bout.

Infos pratiques

Sessions du mercredi : 7, 14 et 21 février de 14h à 17h

► Pour suivre ce module, il est indispensable d'assister aux 3 cours

Initiation au collage

Le collage, événement majeur dans l'évolution du cubisme, permet l'expression d'un art très personnel. Sur trois séances de 3 heures chacune vous vous initiez à l'art du collage en combinant divers éléments comme des fragments de peintures, de dessins, de papier journaux, textes, images/photos... Vous réaliserez un portrait, un habitat imaginaire et un sujet libre.

Infos pratiques

Sessions du lundi : 3, 10 et 17 juin de 19h à 22h

> Pour suivre ce module, il est indispensable d'assister aux 3 cours

Initiation au carnet de voyage

L'art du carnet de voyage n'est pas récent. On peut attribuer les premiers exemples à Léonard de Vinci qui dans ses carnets mariait avec élégance le texte et le dessin.

Sur trois séances de 3 heures venez découvrir un genre plastique qui évoque le voyage réel ou imaginaire. Vous assemblerez mots, images, croquis, photographies. Pour créer à partir du rêve et de l'expérience, du réel et de l'imaginaire.

Infos pratiques

Les sessions du lundi : les 11, 18 et 25 mars de 19h à 22h

ou les sessions du mercredi : 15, 22 et 29 mai de 14h à 17h

► Pour suivre ce module, il est indispensable d'assister aux 3 cours de la session choisie (celle du lundi ou celle du mercredi)

Ces cours vous intéressent ? Inscriptions au 02 99 43 42 75 / lehangart@rafc.com.bzh



Lancement d'une nouvelle dynamique en faveur de la vitalité des centralités par la signature d'une convention ORT



En 2023, Roche aux Fées Communauté et ses trois villes principales, l'État, le Département d'Ille-et-Vilaine, la Région Bretagne, et la Banque des Territoires signaient ensemble une convention ORT (Opération de revitalisation de territoire). Fruit de 18 mois de travail, cette convention présente 50 projets ou actions pour les 5 prochaines années, en faveur des trois villes de Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud, au bénéfice de l'ensemble du territoire intercommunal.

Elaborée dans le cadre du programme national Petites Villes de demain, l'ORT est portée par Roche aux Fées Communauté, conjointement avec les communes de Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud, « trois pôles qui ont vocation à emmener le territoire entier de Roche aux Fées Communauté vers demain » souligne Luc GALLARD, président de la communauté de communes.

Un engagement concomitant avec celui de l'État : « Depuis 2018, l'État a voulu porter une attention particulière à la manière dont on vit dans les zones rurales (...) ; à travers cette convention on va ainsi pouvoir aider les élus à consolider les centralités qui vont venir irriguer le territoire (...) l'ORT est une boîte à outils pour aménager le territoire », poursuit Gilles TRAIMOND, sous-préfet de l'arrondissement Fougère-Vitré.

La convention présente 50 projets ou actions, relevant pour l'essentiel des équipes municipales à l'œuvre dans chaque commune et contribuant à la vitalité de ces centralités. Durant les 5 prochaines années, différents projets naîtront, comme par exemple :

À Janzé :

- ▶ La réhabilitation de la Maison des Sœurs, avec création de logements locatifs pour seniors et d'une salle d'animation,
- ▶ La restauration et la réhabilitation en équipement public de la Maison Saint-Pierre, le plus ancien bâtiment de la ville,
- ▶ La requalification des espaces publics du boulevard Plazanet et de la rue Armand-Jouault (devant l'école, le pôle enfance et le collège).

À Retiers :

- ▶ La création d'une épicerie solidaire,
- ▶ La construction de logements pour des publics spécifiques (seniors...) dans l'ancienne propriété « Reveillard »,
- ▶ La requalification de voies et d'espaces publics (à commencer par la rue Joseph-Lancelot).

À Martigné-Ferchaud :

- ▶ La construction d'un équipement d'accueil du jeune-enfant (micro-crèche) par Roche aux Fées Communauté,
- ▶ Une réflexion sur l'accompagnement (aménagements, services) de l'arrivée de la nouvelle véloroute V409 "La Régalante" (Le Mont-Saint-Michel – Nantes),
- ▶ Des études et travaux d'aménagement de voies et d'espaces publics favorisant les mobilités douces.

Le thème des mobilités sera particulièrement travaillé, puisque chacune des trois communes a lancé une réflexion approfondie, en parallèle avec la mise en chantier par Roche aux Fées Communauté d'un Plan de mobilité, dans le but d'adapter les solutions pour se déplacer aux nouveaux besoins, en tenant compte des impératifs urbains (densification, aménités urbaines, place accordée aux piétons et vélos) et environnementaux (décarbonation, atténuation du réchauffement climatique).

Le lancement de cette nouvelle dynamique en faveur des centres-villes s'inscrit dans la volonté de structurer le territoire autour de ces trois pôles (nouveaux logements, maintien des services et commerces) et de rendre le territoire attrayant pour les investisseurs institutionnels ou privés. À signaler que, grâce à la signature de la convention, le dispositif de défiscalisation « Denormandie », qui concerne les investisseurs locatifs dans les centres anciens, deviendra actif d'ici la fin août sur l'ensemble des trois communes.

Légende de la photo : le mardi 4 juillet 2023 à 14h45, la signature a réuni les partenaires de la convention, de gauche à droite :

- ▶ M. Patrick HENRY, maire de Martigné-Ferchaud
- ▶ M. Thierry RESTIF, maire de Retiers
- ▶ M. Luc GALLARD, président de Roche aux Fées Communauté
- ▶ M. Gilles TRAIMOND, sous-préfet de l'arrondissement Fougères-Vitré,
- ▶ Mme Marion LE FRÈNE, conseillère départementale, représentant M. Jean-Luc CHENUT, président du Conseil départemental
- ▶ M. Hubert PARIS, maire de Janzé



ADMR Martigné - Retiers

Depuis janvier 2022, les ADMR de Martigné-Ferchaud et Retiers ont fusionné pour créer une nouvelle dynamique sur 12 communes. Le siège est à Retiers et une permanence est maintenue à Martigné-Ferchaud. L'association offre des services à domicile : aide à la personne, aide au repas, aide aux courses, entretien du logement, accompagnement social, garde d'enfants à domicile. Elle intervient auprès de tous les publics : personne âgée, situation de handicap, famille. Elle gère également depuis de nombreuses années la Micro-Crèche « Cocci-nelle » de Marcillé-Robert où cinq salariées accueillent les enfants du lundi au vendredi.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le Centre de Soins Infirmiers et le Service de Soins Infirmiers à Domicile de l'ADMR de Janzé, les services du Conseil Départemental 35 et la Communauté de Communes de la Roche aux Fées.

Notre activité du SAAD, Service d'Accompagnement et d'Aide à Domicile, comprend 44 salariées qui sillonnent ville et campagne, parfois dotées d'un véhicule de service ou bénéficiant d'indemnités kilométriques. Ce personnel intervient auprès de près de 300 usagers à leur domicile 365 jours par an. Quatre salariées administratives vous accueillent du lundi au vendredi. L'équipe bénéficie de réunions de service mensuelles et de formations régulières.

Afin de répondre aux demandes, nous recrutons régulièrement du personnel d'intervention pour différentes missions. N'hésitez pas à

venir vous renseigner.

Notre association loi 1901, sans aucun but lucratif, accompagne la population du territoire depuis plus de 70 ans. C'est un Service Prestataire autorisé par le Conseil Départemental 35. L'association est animée par des bénévoles sur différentes missions notamment les visites de courtoisie pour être à l'écoute des bénéficiaires. L'aventure vous tente ? Venez nous rencontrer !

Nous pouvons également vous accompagner et vous orienter dans la recherche de financement pour ces prestations : Aide Personnalisée à l'Autonomie, Caisses de Retraite, Mutuelle (pour les personnes de plus de 60 ans) ; prestations CAF pour les familles (grossesse, naissance, maladie), pour la garde d'enfants à domicile ; Prestation Compensatrice du Handicap, prestation d'aide ménagère départementale pour les personnes en situation de handicap.

Renseignements et accueil à Retiers, 1 place Herdorf, 35240 Retiers, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et à Martigné-Ferchaud, 1 rue Corbin, permanence le mardi matin de 9 h à 12 h. L'après-midi sur rendez-vous.

02 99 43 45 33

martigne-retiers.asso@admr35.org



Le CLIC un lieu de proximité incontournable

Vous avez des questions sur les aides que vous pouvez demander pour faciliter le quotidien des personnes de plus de 60 ans ? Vous avez besoin d'être accompagné pour remplir votre dossier MDPH, votre dossier d'aide à l'autonomie ? Vous souhaitez en savoir plus sur les aides réservées aux aidants, les ateliers de prévention ou encore les structures d'hébergement et les services de soins à domicile ?

Votre CLIC est là pour vous et vos proches !

Informations, écoute, conseils et orientation, vous trouverez au CLIC une aide personnalisée et gratuite.

Derrière le mot CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination), ce sont des professionnels qui répondent à vos besoins, vous informent de vos droits et vous accompagnent dans vos démarches en lien avec l'avancée en âge. En tant qu'antenne de la Maison dé-

partementale des personnes handicapées (MDPH), ils vous accompagnent également pour la constitution et le suivi de votre dossier.

Appelez le CLIC de la Roche aux Fées au 02 23 55 51 44, les professionnels vous accueillent sur rendez-vous :

- ▶ Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h à la maison de santé de La Guerche de Bretagne
- ▶ Le lundi après-midi de 15h à 17h à la maison de santé de Martigné-Ferchaud
- ▶ Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h aux Halles de Janzé
- ▶ Le jeudi de 9h à 12h à la mairie de Retiers

Pour toutes vos questions, ayez le DÉ - CLIC !



Information SMICTOM



Malin ! la collecte
s'adapte aux
déchets en moins

2024

Mar

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
L 1	J 1	V 1	L 1	M 1	S 1	L 1	J 1	D 1	M 1	V 1	D 1
M 2	V 2	S 2	M 2	J 2	D 2	M 2	V 2	L 2	M 2	S 2	L 2
M 3	S 3	D 3	M 3	V 3	L 3	M 3	S 3	M 3	J 3	D 3	M 3
J 4	D 4	L 4	J 4	S 4	M 4	J 4	D 4	V 4	V 4	L 4	M 4
V 5	L 5	M 5	V 5	D 5	M 5	V 5	L 5	J 5	S 5	M 5	J 5
S 6	M 6	M 6	S 6	L 6	J 6	S 6	M 6	V 6	D 6	M 6	V 6
D 7	M 7	J 7	D 7	M 7	V 7	D 7	M 7	S 7	L 7	J 7	S 7
L 8	J 8	V 8	L 8	M 8	S 8	L 8	J 8	D 8	M 8	V 8	M 8
M 9	V 9	S 9	M 9	J 9	D 9	M 9	V 9	L 9	M 9	S 9	L 9
M 10	S 10	D 10	M 10	V 10	L 10	M 10	S 10	M 10	J 10	D 10	M 10
J 11	D 11	L 11	J 11	S 11	M 11	J 11	D 11	M 11	V 11	L 11	M 11
V 12	L 12	M 12	V 12	D 12	M 12	V 12	L 12	J 12	S 12	M 12	J 12
S 13	M 13	M 13	S 13	L 13	J 13	S 13	M 13	V 13	D 13	M 13	V 13
D 14	M 14	J 14	D 14	M 14	V 14	D 14	M 14	S 14	L 14	J 14	S 14
L 15	J 15	V 15	L 15	S 15	S 15	L 15	J 15	D 15	M 15	V 15	D 15
M 16	V 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16	V 16	L 16	M 16	S 16	L 16
M 17	S 17	D 17	M 17	V 17	M 17	M 17	S 17	J 17	M 17	D 17	M 17
J 18	D 18	L 18	J 18	S 18	M 18	J 18	D 18	M 18	V 18	L 18	M 18
V 19	L 19	M 19	V 19	D 19	M 19	V 19	L 19	J 19	S 19	M 19	J 19
S 20	M 20	M 20	S 20	L 20	J 20	S 20	M 20	V 20	D 20	M 20	V 20
D 21	M 21	J 21	D 21	M 21	V 21	D 21	M 21	S 21	L 21	J 21	S 21
L 22	J 22	V 22	L 22	M 22	S 22	L 22	J 22	D 22	M 22	V 22	D 22
M 23	V 23	S 23	M 23	J 23	D 23	M 23	V 23	L 23	M 23	S 23	L 23
M 24	S 24	D 24	M 24	V 24	L 24	M 24	S 24	M 24	J 24	D 24	M 24
J 25	D 25	L 25	J 25	S 25	M 25	J 25	D 25	M 25	V 25	L 25	V 25
V 26	L 26	M 26	V 26	D 26	M 26	V 26	L 26	J 26	M 26	S 26	J 26
S 27	M 27	S 27	S 27	L 27	M 27	S 27	M 27	V 27	D 27	M 27	V 27
D 28	M 28	J 28	D 28	M 28	V 28	D 28	M 28	S 28	L 28	J 28	S 28
L 29	J 29	V 29	L 29	M 29	S 29	L 29	J 29	D 29	M 29	V 29	D 29
M 30	S 30	D 30	M 30	J 30	D 30	M 30	V 30	L 30	M 30	S 30	L 30
M 31	D 31	M 31	S 31	V 31	M 31	S 31	D 31	J 31	J 31	D 31	M 31

● Bac gris

● Sacs jaunes

Suivez vos levées dans votre espace Écocito disponible sur le site du SMICTOM.

Report de collecte (jour férié)

Mon jour de collecte

mardi semaine impaire

● Bac gris

● Sacs jaunes

Report de collecte (jour férié)



Expression de la minorité

Le Mot de la Minorité Municipale

Texte non reçu dans les délais.





A Fond la Gym

Principales activités de l'association :

Fitness, gym douce, renforcement musculaire.

Pour quel public ? Adolescents/adultes

Composition du bureau

Présidente : Laurence BOUSSIN

Trésorière : Sophie CHOPIN

Secrétaire : Nadine DUFRESNE

Différents ateliers de gym douce et dynamique sont proposés : cardio, abdos, fessiers, bâtons, élastiques et étirements, step, LIA.... Les

travaillant les muscles et la posture, découverte du FITNESS selon la méthode Tabata : du rythme, de la musique, des exercices divers. L'adhésion est de 95 € l'année. On propose aussi des cours à 5 € selon les disponibilités de chacun.

Il faudra un certificat médical, une serviette, des baskets et une bouteille d'eau !

Rendez-vous le mardi de 19 h à 20 h en salle communale.

cours se font en musique, dans la décontraction mais tout en

Contact :

Laurence BOUSSIN - 06 63 73 66 32 - laurence.boussin@orange.fr - A fond la gym

Le Club de la Joie

Principales activités de l'association :

Rencontres mensuelles, concours de cartes, de belote, sorties et voyages.

Pour quel public ? Retraités et personnes qui veulent s'impliquer dans l'association

La retraite... un nouveau départ dans sa vie ; pratiquer des activités différentes ou s'investir dans ses passions et surtout prendre du temps pour soi ou avec les autres.

Une pensée pour Claude Courtigné, inhumé le 1er août 2023, qui durant 14 ans (2008-2022) fut président du club et pour lequel il s'est beaucoup investi.

Les temps forts de l'année :

- 13 mars : concours de belote (36 équipes)
- 21 mars : repas (pot au feu) au Theillais
- 13 juin : journée de l'amitié au château de Vieuville au Chatelier
- 19 juin : concours de palets (32 équipes)
- 20 juin : célébration à la Chapelle de Beauvais, puis le repas au Theillais avec l'abbé Boué qui a participé à cette après-midi conviviale.
- 7 septembre : repas de secteur (au Champ de Foire) avec 348 repas.
- 18 septembre : repas au Theillais
- 9 octobre : concours de belote (62 équipes)
- 12 décembre : Sortie avec le spectacle à l'Aumallerie de Fougères
- 19 décembre : AG et repas avec animation



Le Voyage en 2023 :

Visite de la rade de Lorient en avril.

Dates à retenir 2024 :

Les différentes activités ont lieu au restaurant Le Theillais sauf mention d'un autre lieu.

- Mardi 16 janvier : galette des rois
- Mardi 19 mars : repas du Club
- Lundi 25 mars : concours de belote au profit de la lutte contre le cancer
- Mardi 18 juin : repas du Club
- Jeudi 5 septembre : repas de secteur à Retiers
- Mardi 17 septembre : repas du Club
- Mardi 17 décembre : assemblée générale et repas de Noël. ■

Composition du bureau

Président : Mickaël BODINIER - Trésorier : Didier LORON

Secrétaire : Marie-Thérèse POIRIER

Membres : Jacqueline LANDAIS, Louis JAMIER, Marie-Madeleine CLOUET, Claude CHEVALIER, Fancine PRIME, Gérard HOUSSAIS, Henry LEBRETON, Anne-Marie CHARTOL/PENTIER, Paul MORIN.

Contact :

Mickaël BODINIER : 06 70 51 32 83

Marie-Thérèse POIRIER : 02 99 47 74 51

Contact pour les voyages organisés par l'ANCV :

Jeanne LORON : 07 60 01 08 38

Daniel LAUNAY : 06 28 58 71 39

Anciens Combattants

Veuves et Citoyens de la Paix Le Theil-de-Bretagne

Principales activités de l'association :

Assemblée Générale - Commémorations 8 Mai et 11 Novembre - Participation commémoration du soldat inconnu guerre d'Algérie à Rennes - Cérémonie cantonale – Pique-Nique

Pour quel public ? Anciens Combattants, veuves et citoyens de la paix

Les temps forts de l'année :

- ▮ Assemblée générale de l'Association le 11 Février 2023.
- ▮ Commémoration du 8 Mai au Monument aux Morts suivie de la levée des couleurs au Foyer Albert Aubry.
Ce 8 Mai :
 - remise de décorations aux porte-drapeau : Jean-Louis COCAULT – Albert BOUCAUD – Eric HEINRY
 - remise de l'insigne citoyen de la Paix à Benoît CLÉMENT
 - message de remerciement à Suzanne COTREL pour son investissement depuis la création de l'Association.
- ▮ Pique-nique le 17 Juin chez Jean-Louis COCAULT.
- ▮ Le 11 Novembre, levée des couleurs au Foyer Albert Aubry suivie de la Commémoration au Monument aux Morts.

Les enfants du Theil ont participé à cette Commémoration. Ils ont lu les noms des combattants morts pour la Patrie et ont déposé un drapeau pour chacun. M. Le Maire a expliqué le pourquoi de la minute de silence ainsi que de la Marseillaise. La Marseillaise a ensuite été chantée.

Ce 11 Novembre, nous avons fêté les 50 ans de l'Association au restaurant Le Theillais. 43 personnes étaient présentes au repas. André LERAY, Président de l'Association, a prononcé un discours. Un diaporama a été présenté pendant le repas.

Dates à retenir 2024 :

- ▮ Le 10 Février, Assemblée Générale de l'Association.
- ▮ Le 8 Mai, Commémoration aux Monuments aux Morts suivie de la levée des couleurs au Foyer Albert Aubry
- ▮ En Juin (jour à préciser), pique-nique.
- ▮ Le 11 Novembre, Commémoration aux Monuments aux Morts suivie de la levée des couleurs au Foyer Albert Aubry



Composition du bureau

Président : André LERAY - Vice-président : Jean-Louis COCAULT
Trésorière : Maria BEDEL - Secrétaire : René RAISON

Contact :

André LERAY - 06 45 83 05 39
andre.leray35@orange.fr



Chemins et Randonnées

Retiers – Le Theil-de-Bretagne

Principales activités de l'association :

Organisation de randonnées hebdomadaires les samedis après-midis, à l'exception de juillet et août et la participation aux manifestations locales.

Pour quel public ? **Tout public.**

Composition du bureau

Présidente : Geneviève FERRÉ

Vice-président : Hervé AUBIN

Trésorière : Maryvonne LERAY

Trésorière adjointe : Angeline RIVARD

Secrétaire : Serge LEPRÊTRE

Secrétaire adjointe : Isabelle LOUYER

Les temps forts de l'année :

- Forum des associations à Retiers
- Rando des Fées avec l'U.C.T.R. les 23 et 24 septembre avec 145 participants,
- Téléthon au départ de la Roche aux Fées,
- Randonnée à Bazouges la Pérouse avec l'association rannéenne, visite des jardins de la Ballue le 13 mai,
- Sortie au Vivier sur Mer le 3 juin
- Encadrement des Mercredis de la Roche aux Fées
- 37 randonnées organisées sur la saison sept. 2022/juin 2023 regroupant 1752 marcheurs
- Anniversaire 20 ans de l'association le samedi 14 octobre regroupant 125 personnes, dont une vingtaine d'anciens

membres du Conseil d'Administration et bénévoles, et élus theillais et restériens. Une journée pleine de convivialité, marquée par des retrouvailles et des anecdotes lors de la création et l'entretien des sentiers.

- Création du logo de l'association et d'un gobelet réutilisable pour les pots de fin de randonnée.

Evènements 2024 à venir :

- sortie avec l'association de Rannée le dimanche 12 mai 2024 à Fougères
- sortie annuelle à l'île de Bréhat le samedi 15 juin 2024
- Rando des Fées avec l'U.C.T.R. (date à définir),
- Téléthon (date à définir).



Contacts :

Geneviève FERRÉ : 06 70 38 05 97 - randonnee.retiersletheil@gmail.com

Hervé AUBIN : 06 81 38 53 58 - aubin.h@orange.fr

Site internet : voir la rubrique Tourisme, onglet du site de la commune de Le Theil de Bretagne.

ACCA :

Association Communale de Chasse Agréée

Principales activités de l'association :

Chasse de petits et gros gibiers, le tir ou le piégeage des nuisibles.

Pour quel public ? **Tous public**

Contact :

Jean Yves REUSSARD : 06 19 23 64 96

REUSSARD CJY@hotmail.fr

L'année passée a été marquée par le changement de la Présidence et du Trésorier. Nous remercions M. Denis FORESTIER, M. Christian LOUYER et M. Frédéric NOUVEL pour leur engagement dans l'association.

Composition du bureau

Président : Jean Yves REUSSARD - Vice-président : Jérémie REUSSARD - Trésorier : Ludovic DELAUNAY - Secrétaire : Thierry LEFEVRE

La Musarde

Principales activités de l'association :

Chanter en cœur, découvrir le répertoire vocal de cultures et d'époques très différentes, se produire en concert, seul ou avec d'autres groupes vocaux

Pour quel public ? Amateurs, expérience vocale en polyphonie nécessaire.



Les temps forts de l'année :

- Concert à Vitré pour l'événement les Sportivales le 22 avril 2023
- Concert Chapelle de Beauvais au Theil le 28 avril 2023
- Rassemblement de groupes vocaux à Epiniac le 3 juin 2023

Pour la saison à venir sont prévus :

- Une participation à Vitré le 25 février 2024 au concert en faveur du Secours catholique
- Un concert à Saint-Grégoire le 14 avril 2024 en collaboration avec la chorale de Saint-Grégoire/Betton, qui sera redonné fin 2024 dans une commune du secteur, sur un programme de musique anglaise avec des musiciens (Purcell...) ■

Composition du bureau

Président : Thierry PERON
Trésorière : Jeannine COLNOT
Secrétaire : Annick DEBUS

Contact :

Christophe DEBUS
06 82 29 53 58
christophe.debus@wanadoo.fr

La Gaule Theillaise

Principales activités de l'association :

Vente de cartes de pêche, alevinage, nettoyage de l'étang de la Rigaudière.

Pour quel public ? Tout public. Pour les enfants de moins de 12 ans, être accompagné d'un adulte.

Les temps forts de l'année :

- Vente de cartes de pêche à l'année (33€) ; au mois (15€) ; jeunes 12 – 16 ans au 1er Janvier de chaque année (15€) ; et journalières (5€)
- En décembre 2022-janvier 2023 : Alevinage (100kg de brochets)
- Le samedi 1er juillet 2023 : Nettoyage de la rive sud de l'étang de la Rigaudière

Evènements à venir 2024 :

- Ventes de cartes de pêche à l'année (tarifs et périodes inchangés)
- Le premier week-end de juillet : Nettoyage de la rive sud de l'étang



Composition du bureau

Président : Bernard GALMARD - Vice-président : Paul MORIN
Trésorier : Jean-Louis COCAULT - Secrétaire : Jean-Claude DOUILLET

Contact :

Bernard GALMARD : 02 99 43 48 21 - bernard.galmard@orange.fr
Jean-Louis COCAULT : 06 31 23 81 96 - jean-louis.cocault@orange.fr
Paul MORIN : 06 40 05 65 92



Comité des Fêtes

Principales activités de l'association :

Manifestations festives
Pour quel public ? Tout public

Les temps forts de l'année :

- Le 17 juin le repas moules-frites suivi d'une soirée dansante place de l'Eglise.
- En septembre, la balade Tout le Theil à Vélo n'a malheureusement pas pu avoir lieu en raison des fortes températures mais préparez-vous déjà pour l'année prochaine...

Evènements 2024 à venir :

- Soirée Moules-frites
- Tout le Theil à Vélo ■

Composition du bureau

Présidente : Ophélie VALLÉE
Trésorière : Aurélie SOLLIER
Secrétaire : Thomas PINCET

Contact :

Ophélie VALLÉE : 06 31 91 12 04
Thomas PINCET : 06 44 37 81 13
Facebook : Mémé dans les orties



Le Relais pour l'Emploi

Contribuez à l'emploi local avec **Le Relais**

Vous êtes à la recherche d'un emploi...

Pour faciliter votre insertion sociale et professionnelle, nous vous proposons :
Des missions de travail,
un suivi et un accompagnement
personnel et professionnel
vers un accès à l'emploi.



Vous avez des besoins ponctuels ou réguliers en personnel...

Grâce à notre vivier de 130 salarié(e)s aux compétences diversifiées, nous répondons très rapidement à l'identification de vos besoins jusqu'à la prise de poste.

Vous êtes déchargé(e) de toutes formalités administratives et nous restons l'employeur du salarié(e) mis à disposition.

Consommez Bio avec **Le Pays fait son jardin**

Des possibilités de consommer des légumes bio, locaux et solidaires avec des paniers livrés près de chez vous chaque semaine. (11€ le panier) Produits par des salariés en reconstruction professionnelle.



Les premières heures en chantier

Un dispositif accessible aux personnes les plus éloignées de l'emploi. Il permet un retour progressif vers le travail par le biais de contrat à temps très partiel.

Problème de mobilité, pensez **Le Parc Mob**

32 scooters sont disponibles en location pour répondre aux besoins de mobilité des demandeurs d'emploi sur le Pays de Vitré.



LE RELAIS POUR L'EMPLOI

6 rue Louis Pasteur
35240 RETIERS

☎ 02 99 43 60 66

accueil.retiers@lerelaispourlemploi.fr

<https://www.facebook.com/lerelaispourlemploi.fr>



Essé Le Theil Football Club

Principales activités de l'association :

Pratique du football amateur.
Pour quel public ? Senior - Vétérán.

Contact :

Christian MONCORPS
06 19 24 13 52 - ccmoncorps@orange.fr
Facebook : Essé le Theil Football Club

Les temps forts de l'année :

- Le 25 novembre : Loto (à Essé)
- Le 9 septembre : Concours de palets

Dates à retenir 2024 :

- Le 2 mars : Choucroute (à Essé)
- En juin (jour à préciser) : Fête des 10 ans du club
- Le 14 septembre : Concours de palets

Composition du bureau

Présidente : Amélie GIBOIRE - Co-vice-président : Christian MONCORPS
Co-vice-président : Jean-Christophe HALET - Trésorier : Matthieu HALET
Secrétaire : Julien CHEVALIER

Crocq'Vacances

2023, une année riche en nouveautés pour l'espace de vie sociale. En effet, depuis le Mois de Juin, les locaux administratifs jusqu'ici présents au sein de l'accueil de loisirs, ont déménagé dans l'ancienne maison médicale de garde, donnant ainsi davantage d'espace pour travailler confortablement et recevoir le public.

Les salles désormais libérées, ont laissé place à de nouveaux espaces à destination des enfants : une salle de relaxation, ainsi qu'une salle de déshabillage pour les petits. L'équipe est ravie de travailler dans de bonnes conditions, dans des locaux clairs et agréables, en adéquation avec leurs besoins et les services rendus à la population.

La maison pasteur va encore évoluer, afin d'offrir à terme aux habitants un lieu de rencontre et de convivialité, s'inscrivant dans la démarche de centre social, engagée par l'EVS. Cette année encore, les accueils de loisirs font le plein. Cet été nous avons été accueillis à Coësmes. Les enfants de la commune du Theil de Bretagne représentent une grande partie des enfants que nous accueillons sur

nos différents centres, tant cette année que l'année dernière. Ils sont majoritaires sur l'accueil de loisirs de Coësmes/ Le Theil de Bretagne et sont très présents sur l'accueil de loisirs de Retiers.

En cette année 2023, les enfants des accueils de loisirs ont pu voyager à travers le monde, en découvrant

grâce notamment à des sorties natures, et autres activités culturelles, sportives ... mais également de les sensibiliser à sa protection.

A l'été 2024, c'est l'accueil de loisirs du Theil de Bretagne qui accueillera les enfants. Concernant les ateliers informatique, qui remportent un franc succès, un bon nombre de participants viennent du Theil de Bretagne. Les ateliers informatiques divisés en trois groupes de niveaux : débutants/intermédiaires/confirmés, permettent de répondre aux besoins des personnes pour qui l'exclusion numérique est problématique. Ces ateliers sont de vrais moments de convivialité, permettant de gagner en autonomie tout en passant de bons moments.

Le repair café est toujours un rendez-vous attendu par les habitants du territoire, il conjugue la convivialité et le respect de l'environnement en misant sur le réemploi et la transmission des savoirs faire en matière de réparation.



les nombreuses fêtes qui se déroulent dans les différents pays. Cet été ils ont découverts les super héros. Le nouveau thème de cette année « Au fil des saisons » va permettre aux enfants de découvrir l'environnement qui les entoure,

ESPACE DE VIE SOCIALE CROCQ' VACANCES

12, Rue Pasteur / 35240 Retiers

02 99 43 69 27 / evscrocqvacances@gmail.com



N° d'agr. : 4129344300025



État civil

Naissances

Janvier 2023

Augustin DESILLES 2 Rue des Lilas

Février 2023

Giulia SERREAU VALLÉE 16 bis Rue Amand de Léon des Ormeaux

Mars 2023

Mahé CADO 34 La Mazurais

Mai 2023

Lya ROUSSEAU 22 Rue des Croisettes

Sohane BOMPAYS 3 Place de l'Eglise

Rafael CHERRUAULT AMARAL 16 Rue Abbé Maignan

Rosy MULVÉNA 8, La Cordière

Juin 2023

Louise MÉNORET 2 La Jannaie

Août 2023

Aaron DESPRÉS 14 Rue des Perrières

Julia SANCHEZ 14 Allée du clos de la Motte

Septembre 2023

Maxence PÉHUET LEGLAND 61 La Croiserie

Matthieu RENAULT 4 Champagné

Octobre 2023

Augustin HOUGET 6 La Boisclanerie

Éloane DIOT 6 Bel Air

Novembre 2023

Alan MENEZ 3 boulevard de la Gare

plus 6 naissances (pas d'autorisation de diffusion du nom)

Mariages

Janvier 2023

Patrice HOCDE et Hind BENBOUKHRIS 17 Le Haut Village

Juin 2023

Romain PARIS et Pamela PELLETIER 29 Champagné

Marina BIGOT et Martijn DUTMER 11 Avenue de Cézembre, BRUZ

Yonnick MARLIER et Valérie LABBE 5 Résidence du Beau Chêne

Juillet 2023

Rosene SERANDOUR et Maxime PELTIER 25 B rue Jules Lallemant, RENNES

Septembre 2023

Mickaël LECOMTE et Karine PILARD 6 Impasse des Hortensias

plus 3 mariages (pas d'autorisation de diffusion du nom)

Décès

Mars 2023

Pierre BEDEL 37 Les Brégeons

André BIGNON 22 La Rigaudière

Avril 2023

Renée NEVEU, veuve MALLIER 22 La Rigaudière

Mai 2023

Marie-Antoinette MULLER, épouse GAUCHER, 22 La Rigaudière

Léon GOSSELIN, 22 La Rigaudière

Juin 2023

Marie DUROS, 22 La Rigaudière

Marthe CHERRUAULT, veuve MENAY 6 La Hupière

Juillet 2023

Hélène DROUET, veuve PIROT, La Rigaudière

Pierre GAUBERT, 22 La Jannaie

Emilienne LAMY, veuve COULIER, 22 La Rigaudière

Jacqueline GRIPERAY, veuve BIENSAN 22 La Rigaudière

Août 2023

André HAREL, 22 La Rigaudière

Claude RICHET, veuve CAILLAULT, Château-Loger, BOURGBARRÉ

Yves PELHÂTE, 23 Sucé

Septembre 2023

Renée CHANTEBEL, veuve LEMARIÉ, 54 La Sablonnière

Octobre 2023

Monia OUALI, épouse MARIÉ, 15 Rue de la Roseraie

Jean DAUSSY, 22 La Rigaudière

Yvonne CAHUREL, veuve LEGUEN, 22 La Rigaudière

Bernard SEMIN, 13 Rue du Pré vert

Jean-Pierre DOREAU, 52 La Sablonnière

Décembre 2023

Paulette LE BON, veuve BESNARD, 22 La Rigaudière



Contacts commune

- Mairie**, 2, Place de l'Eglise : 02 99 47 74 07
 Fax : 02 99 47 79 30
mairie.letheildebretagne@wanadoo.fr
<https://letheildebretagne.fr/>
<https://www.facebook.com/letheildebretagne>
 Ouverture au public : Lundi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30
 et du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30.
 Fermeture le samedi en juillet et août.
- Services Techniques**, 8, rue de Beauvais : 02 99 47 78 01
st.letheildebretagne@orange.fr
 Horaires : 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30 (vendredi : 16 h 30).
 Fermé le samedi.
- Complexe Polyvalent** :
 - Restaurant scolaire : 02 99 47 73 45
 - Garderie, rue du Verger : 02 99 47 73 50
 Ouverte tous les jours d'école de 7 h 15 à 9 h et de 16 h 30 à 19 h 15
 - Salle communale : 02 99 47 73 53
- Stade André Hoisnard**, Terrain des sports : 02 99 47 71 37

- Centre Socio-culturel "Rosalie Lebreton"**, Place de la mairie
Biblio'Theil : 02 99 47 73 55
mediatheque.letheildebretagne@rafcom.bzh
 Horaires : Mardi de 16 h 30 à 18 h 30
 Mercredi 14 h - 18 h 30
 Vendredi de 14 h - 18 h 30
 Dimanche de 10 h 30 à 12 h 30
 Réseau des médiathèques « Libellule »
<https://bibliotheques-rocheauxfees.fr/>
Salle de réunion : 02 99 47 75 41
- Ecoles** :
 - École Publique, 2, boulevard de la Gare : 02 99 47 79 29
 - École Privée, 3, rue Robert Bellanger : 02 99 47 74 80
- Maison de Retraite "Foyer Albert Aubry"**,
 22, La Rigaudière : 02 99 47 74 00
- Point-Poste, « Le Roche K'Fée »**,
 37 rue du Bourg Neuf : 02 99 47 70 00
- Le Presbytère**, s'adresser au Presbytère de Retiers,
 2 rue des Colonels Dein : 02 99 43 51 43

Service public

Papier, citoyenneté, famille, santé, social, travail,
 logement, transport, argent, justice, étranger, loisirs, actualités :
<https://www.service-public.fr>,
 site officiel de l'administration française.
 Plus de 80 % des démarches administratives essentielles
 sont accessibles en ligne.

■ CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

- Pour le paiement de vos factures locales**
 (eau, garderie, cantine...) :
 Service de Gestion Comptable de Vitré (SGC)
- Pour le paiement de vos impôts**
 (impôts sur le revenu, taxe d'habitation, taxes foncières) :
 Service des Impôts des Particuliers de Vitré (SIP)
Coordonnées et adresse des deux services :
 7 Place du Champ de Foire - BP 90611 - 35506 VITRE cedex
 Téléphone : 02 99 74 54 48
 Horaires : Ouvert tous les jours de 8 h 45 à 12 h.
 Lundi, mardi, jeudi de 13 h 30 à 16 h sur rendez-vous

■ POINT CONSEIL BUDGET

Le dispositif PCB "zerodette 35", labellisé par l'État, permet de donner des conseils confidentiels gratuits et personnalisés concernant la gestion de budget. Ce dispositif peut accompagner chaque habitant qui fait face à une situation financière difficile, anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle, améliorer la gestion de leur budget ou encore les accompagner auprès de leurs créanciers. Le PCB peut les accompagner sur du micro-crédit, regroupement de crédits via son réseau de créanciers. Ce service est

accessible à tous.

Contact : Madame Laurène LE MEITOUR, Conseillère en Économie Sociale et Familiale, pour toute question ou prise de rendez-vous :

- le mercredi au 02 99 65 36 66 auprès de l'AFOC 35,
- le mardi et le jeudi au 07 54 36 26 35.

■ POUR VOUS AIDER :

- **Point Information Médiation Multi-Services (PIMMS)** :
 07 78 81 92 05 – pimmsmobile35@pimmsmediation.fr
 Les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent dans vos démarches administratives du quotidien (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire, immatriculation de véhicule, accompagnement de l'usager dans l'accès au droit, RSA, impôts,...)
 Calendrier des permanences affiché en mairie et consultable en ligne sur le site internet de la commune : <https://letheildebretagne.fr/> et de Roche aux fées communauté <https://www.rafcom.bzh/vivre-habiter/infos-pratiques-et-demarches-numeriques/le-bus-france-services>
- **CLIC de la Roche aux Fées** : Accompagnement aux démarches administratives et numériques ADDAN (à domicile, personnes de + de 60 ans, isolées). Sur rendez-vous au 06 73 75 80 83 addan.clicraf@gmail.com
- **Un annuaire social** en ligne est accessible à l'adresse <https://annuaire.ille-et-vilaine.fr> ou via le site internet du département
- **La plateforme d'aide pour mes besoins numériques du quotidien** : Utiliser son ordinateur, faire ses démarches auprès de Pôle Emploi, voir un médecin grâce à Internet, rester en contact avec ses proches, faire l'école à la maison,...
<https://solidarite-numerique.fr> ou 01 70 772 372 (appel non surtaxé, du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h).

Vie Sociale

- LOGEMENT locatif social** : demande en ligne sur
<https://www.demandelogement35.fr>.
 Prendre rendez-vous au C.C.A.S. de Retiers
 Mairie, 19 rue Georges Clémenceau, 02 99 43 41 82
- ASSOCIATION « Le Relais pour l'Emploi »** :
structures d'accompagnement et d'aide au retour à l'emploi - 6 rue Louis Pasteur, 35240 Retiers
<http://www.lerelaispourlemploi.fr>
contact@lerelaispourlemploi.fr
 02 99 43 60 66

Permanence le lundi de 9 h à 12 h 30, le mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h.
 La permanence du mercredi est assurée à Vitré 02 23 55 15 60.

- ESPACE DE VIE SOCIALE** : Association
 Crocq'vacances, 12, rue Louis Pasteur à Retiers
Lieu associatif ouvert à l'ensemble de la population, offrant animations et activités à finalités sociales et éducatives en privilégiant notamment l'accompagnement à la parentalité.
 02 99 43 69 27
<https://evscrocqvacances.com>
 Accueil de loisirs de RETIERS :
evsfranceretiers@gmail.com



Environnement

► DÉCHETS :



SMICTOM du Sud-Est de l'Ille et Vilaine :

Le Syndicat est en charge de la collecte et de la prévention des déchets ménagers recyclables et non-recyclables et gère un réseau de 12 déchèteries.

28 rue Pierre et Marie Curie, 35500 Vitry - 02 99 74 44 47 du lundi au vendredi : 9 h - 12 h 30 / 14 h - 17 h 30

Informations, conseils, demande de bac de collecte et de badge sur <https://www.smictom-sudest35.fr/>

Chaque bac, ou badge, est strictement attribué à une habitation. Il ne doit pas vous suivre si vous déménagez. En cas de déménagement, veuillez à avertir le SMICTOM via le formulaire en ligne ou par mail : contact@smictom-sudest35.fr

La collecte des bacs gris et des sacs jaunes a lieu **le mardi en semaine impaire** au Theil-de-Bretagne (**sortir le conteneur et sacs jaunes la veille au soir**). Suite à un jour férié, toutes les collectes du reste de la semaine sont décalées d'une journée jusqu'au samedi.

- Les 12 **déchèteries** et Valoparc du territoire du SMICTOM Sud-Est 35 sont accessibles **sur présentation d'une carte**. Elles sont fermées le mardi, le jeudi matin, le dimanche et les jours fériés. 18 passages annuels sont autorisés par foyer.

A proximité :

- **Retiers**, Route d'Arbrissel - 02 99 43 40 17
- **Janzé**, Rue Louis Blériot - 02 99 47 07 52



► ANIMAUX :

- **Nuisibles** : FGdon Ille et Vilaine
La Bricardière - BP 44226
35342 LIFFRÉ CEDEX
Ligne téléphonique du standard
02 99 23 57 91

Lutte contre les ragondins, rats musqués, frelons asiatiques, chenilles processionnaires.

Ligne spécifique frelon asiatique ouverte d'avril à décembre : 09 75 53 57 91

Messagerie : secretariat@fgdon35.fr

Site internet : <http://www.fgdon35.fr>

- Centre animalier / fourrière – Le petit Caleuvre – Route de Saint Sulpice 35830 BETTON : 02 99 60 92 22

Roche aux Fées Communauté

- **La Passerelle** : 16 rue Louis Pasteur – 35240 RETIERS
Tél. 02 99 43 64 87 – <https://www.rafcom.bzh>
accueil@rafcom.bzh
Accueil ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (16 h 30 le vendredi)
- **La Canopée : espace de coworking**
2, rue Louis Amoureux - 35150 Janzé - 02 99 47 45 10
laconoee@rafcom.bzh - <https://laconoee.rafcom.bzh/>
- **FabLab La Fabrique**
 - Amanlis Grand Public - 1, rue Jacques de Corbières 35150 Amanlis
 - Janzé Professionnel - 2, rue Louis Amoureux 35150 Janzé
 - Retiers Jeunesse : 6 rue Georges Guyemer 35240 RETIERS
07 84 00 15 71 - lafabrique@rafcom.bzh - <https://lafabrique.rafcom.bzh>
- **Points Accueil Emploi** - PAE
Retiers : 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh
Janzé : 02 99 47 16 67 - pae.janze@rafcom.bzh
- **Mission Locale** : 02 99 75 18 07 sur rendez-vous (premier accueil, RSA) accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans
- **Point Information Jeunesse** - PIJ
06 30 65 32 86
pj@rafcom.bzh
16, rue Louis Pasteur à Retiers
ou Le Chêne jaune, rue Paul Painlevé à Janzé
- **Relais Petite Enfance** - RPE -
02 99 43 44 16 - relaispetiteenfance@rafcom.bzh
- **Office des Sports** - 06 45 66 94 31
- **Le Hangart** : Musique – Théâtre – Arts plastiques
16 rue Louis Pasteur 35240 Retiers - 02 99 43 42 75
lehangart@rafcom.bzh - www.lehangart.rafcom.bzh
- **Saison culturelle** - 02 99 43 64 87 - culture@rafcom.bzh
- **Libellule** : réseau des 12 médiathèques
Ouverture du lundi après-midi au dimanche matin.
Chaque médiathèque a des horaires distincts.
<https://reseaulibellule@rafcom.bzh>
<https://bibliotheques-rocheauxfees.fr>
- **Habitat** : 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers
02 99 43 64 87 - infohabitat@rafcom.bzh
- **Architecte-Conseils du département**
Sur rendez-vous auprès des mairies suivantes :
Retiers au 02 99 43 51 41
Janzé au 02 99 47 00 54
- **Service Public de l'Assainissement Non Collectif - SPANC**
Véolia /Technicien du SPANC :
06 23 03 32 68
- **Transport À la Demande** - TAD 02 99 43 64 87
Adhésion préalable obligatoire et gratuite en mairie ou à la communauté de communes.
Réservation du lundi au vendredi avant 12 h
- **Permanences juridiques** : 02 99 43 64 87
sur rendez-vous.
Avocats et notaires reçoivent le vendredi entre 14 h et 16 h 30.
- **Permanences CDAS** : 02 22 93 68 00
sur rendez-vous : assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA.



HABITAT, les réseaux :

- Eau potable et Assainissement collectif :
AQUALIA : 02 23 08 01 89 (raccordement, contrat, facture, ...)
- Electricité :
ENEDIS : 09 72 67 50 35 (en cas de coupure de courant)

HABITAT ET URBANISME deux nouvelles plateformes :

Le service habitat de Roche aux Fées communauté dispose de la plateforme : <https://habitat.rafcom.bzh/> pour vous conseiller lors de

- votre accession à la propriété dans le neuf
- accession à la propriété dans le parc ancien
- les aides aux travaux de rénovation

Les autorisations d'urbanisme peuvent être déposées en format numérique depuis le 1er janvier 2022. Afin d'améliorer le service, Roche aux Fées communauté dispose depuis le 23 octobre 2023 d'une nouvelle plateforme pour constituer et transmettre en ligne toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, ...), accessible via ce lien <https://sve-supv.sirap.fr>

Des aides publiques

pour votre projet de construction,
achat de maison, rénovation



Le service Habitat
de Roche aux Fées
Communauté vous :

- conseille sur les aides financières possibles
- approuve, suit, soutient, aide, aide, aide...
- aide à la construction, achat, vente, rénovation, etc.
- aide à la construction, achat, vente, rénovation, etc.

Roche aux Fées Communauté
Service Habitat : 02 99 43 64 60

www.habitat-rocheauxfoes.fr

Transports



Le réseau de transport public 100% Bretagne

RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA RÉGION BRETAGNE :

- Transport public par train, car, bateau et transport scolaire.
- Actualités, itinéraires, perturbations trafic Breizh Go sur <https://www.breizhgo.bzh/>
- **Déplacement en car** (dont transport scolaire en Ille-et-Vilaine) :
02 99 300 300 (prix d'un appel local, non surtaxé)
du lundi au samedi de 8 h à 20 h
- **Déplacement en train**
Contact TER Bretagne : 0800 880 562 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 7 h à 20 h, le samedi de 9 h à 16 h et les dimanches et fêtes de 13 h à 20 h.
SNCF : Etat du trafic, horaire d'un train, acheter un billet en France ou à l'international, suivre ou annuler une commande Appelez le 36 35 7j/7 et de 8 h à 20 h (service gratuit + prix d'un appel).
- **Covoiturage de proximité** : ouestgo.fr
- **Transport à la demande** : voir "Roche aux Fées Communauté"

Numéros utiles

- Appel d'URGENCE 112 - 114 (par sms)
- Police Secours 17
- Gendarmerie de Janzé 02 99 47 03 18
- Gendarmerie de Retiers 02 99 43 51 05
- Sapeurs-Pompiers 18
- SAMU (urgences médicales) 15
- Centre anti-poison et de toxicovigilance de Rennes 02 99 59 22 22
- Hôpital Pontchaillou de Rennes 02 99 28 43 21
- Urgences cardiologiques 02 99 28 25 28
- Urgences pédiatriques Hôpital sud 02 99 26 67 57
- Enfance en danger (SNATED) 119
- Cyberharcèlement des jeunes 3018
- Violences femmes info 3919
- Maltraitance personnes âgées ou handicapées 02 99 02 21 22 - 3977 (numéro national)
- Numéro d'aide aux victimes (agression, vol, accident) 116 006
- SAMU social (urgence et accueil des personnes sans abri) 115

Santé

- **Maison Médicale de Garde à Janzé** : 02 99 43 44 45
Centre Hospitalier La Roche aux Fées, 4 rue Armand Jouault : sur rendez-vous, samedi de 12 h à 20 h, dimanche et jours fériés de 9 h à 20 h. En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, composer le 15.
- **Cabinet infirmier Trébon-Rivière** :
02 99 44 75 18 - 6, La Jannaie au Theil-de-Bretagne.
- **Kinésithérapeute Eloïse Ferrantin** :
02 23 31 45 91 - 10 rue du Verger au Theil-de-Bretagne.
- **Pharmacie de garde** : 3237 (0,35 € TTC/ mn) ou www.3237.fr



Démarches et formalités administratives

► **AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS (ANTS) : Carte Nationale d'Identité (CNI), passeport, permis de conduire, certificat d'immatriculation des véhicules.** Toutes vos démarches de titres sont à effectuer sur Internet : <https://ants.gouv.fr/> Un numéro unique national pour vous renseigner : **34 00** (appel non surtaxé)

Pour effectuer votre demande de passeport et de carte d'identité ;

1. Effectuer une **pré-demande en ligne** sur le site de l'ANTS et noter le numéro attribué en fin de session,
2. Prendre **rendez-vous** dans une des mairies équipées d'une station biométrique,
3. Rassembler les pièces justificatives,
4. Se présenter en personne **pour la prise d'empreintes et le dépôt du dossier complet** (numéro de pré-demande, justificatifs d'état civil, de nationalité, de domicile, photographies d'identité, n° timbre fiscal...).

a aucune démarche à effectuer en mairie ou en préfecture.

► **THESEE** : le dispositif "traitement harmonisé des enquêtes et signalements pour les e-escroqueries" permet de porter plainte ou de signaler les arnaques sur internet : piratage de messagerie électronique et de compte de réseau social, escroquerie aux petites annonces (faux acheteur, faux vendeur, fausse location), chantage en ligne, ...

Plateforme gratuite. <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/plainte-en-ligne-arnaques-internet-thesee>

► **RECENSEMENT CITOYEN :**



Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie dans les 3 mois qui suivent la date d'anniversaire. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport valide) et le livret de famille à jour doivent être **présentés**. Plus d'informations sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870> et <http://majdc.fr>

► **LISTE ÉLECTORALE :**

Dorénavant, il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour voter lors d'une élection, il faut s'inscrire au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin.

Après un déménagement, même au sein d'une même commune, **vous devez informer la mairie de votre nouvelle adresse et présenter un justificatif de domicile.**

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, d'un justificatif d'identité et du formulaire de demande d'inscription Cerfa n°12669.

- de la Croix rouge française 02 99 67 75 70.

D'ores-et-déjà voici les 4 étapes du secours d'urgence :

1. Sécuriser le lieu de l'accident et des personnes impliquées. Évaluer les conditions de sécurité (circulation, incendie, électricité...), ne pas se mettre soi-même en danger.
2. Apprécier l'état de la victime. Se présenter et vérifier si la personne est consciente et respire normalement.
3. Demander de l'aide. Contacter les services d'urgence. Répondre aux questions posées par les secours ou par le médecin.
4. Réaliser les gestes de premiers secours.

Santé (suite)

Premiers secours : comment se former aux gestes qui sauvent ?

Différents organismes peuvent vous préparer à connaître les premiers gestes à effectuer en cas d'étouffement, saignement, brûlure, inconscience, malaise cardiaque ... Vous pouvez notamment vous rapprocher de :

- l'Union départementale des sapeurs-pompiers d'Ille-et-Vilaine 02 99 26 90 02,
- de l'Association départementale de la protection civile de Rennes (ADPC 35) 02 23 25 06 31,

Animaux de compagnie, les bons réflexes

Je sors, je prévois un sac pour ramasser les déjections de mon animal.

Cela évite notamment qu'un enfant goûte au plaisir du chocolat canin,

qu'une personne glisse et finisse mal odorante, voir se blesse, qu'un enfant aille sur la route pour éviter les crottes sur le trottoir. Je sors, je mets une laisse à mon chien afin de sécuriser son trajet et celui des autres. Cela évite notamment que votre chien parte en divagation et produise un accident.

Sortez, tenez, ramassez et tout le monde profite sereinement du plein air !



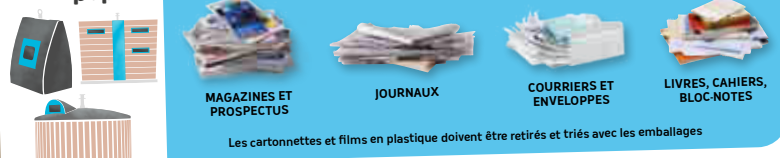
mémo tri

nouveau

Tous les emballages



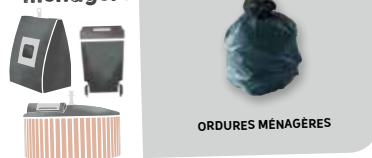
Tous les papiers



Les contenants en verre



Déchets ménagers



Des astuces pour un meilleur tri des déchets

- Ne pas les emboîter les uns dans les autres : séparés, ils sont mieux valorisés
- Bien vidés : inutile de les rincer
- En vrac



CIITEO

www.smictom-sudest35.fr

Les déchets, j'adopte les bons gestes

Abandon de déchets, non, je pense aux autres, à l'environnement et à moi-même.

Je tris mes déchets et respecte les consignes de tri afin que mes sacs jaunes et ma poubelle soient bien ramassées lors de la collecte.

Je ne laisse pas mes sacs d'ordures dehors, pour éviter qu'ils soient éventrés, que cela entraîne des odeurs nauséabondes pour le voisinage, je les garde dans ma poubelle et la sors uniquement la veille au soir de la collecte.

Une fois la collecte passée, je rentre ma poubelle et ne la laisse pas sur la voie publique.

Je ne suis pas en collecte en porte à porte, j'emmène mes sacs régulièrement dans les bacs ou bornes d'apport volontaire.

Attention ! Un sac déposé par terre, même à proximité d'une borne, est une infraction susceptible d'entraîner des poursuites pour l'auteur des faits.

Je ne laisse ni mes déchets verts, ni mes encombrants sur le trottoir, je n'utilise pas les sacs jaunes pour les ramasser, je ne brûle pas mes biodéchets sur mon terrain, je les emmène en déchetterie.

Je peux également penser au mulching ou paillage/compostage des tontes et pour les encombrants, pensez au réemploi.

Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritiques de quelque nature que ce soit, toute décharge brute d'ordures ménagères est interdit.





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Insee
en partenariat
avec votre commune

Recensement de la population 2024



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

🔍 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.



Le recensement de la population est gratuit !



AUX SAVEURS DU THEIL

Boulangerie • Pâtisserie
16, rue Amiral Ducrest
35240 LE THEIL
02 99 44 74 16
aux.saveurs.du.theil@orange.fr
Aux Saveurs du Theil

LE THEILLAIS

RESTAURANT BOUCHERIE
TRAITEUR
Chantal et Michel BODINIER

Route de Coësmes - 35240 Le Theil-de-Bretagne
www.traiteur35-letheillais.com

02 99 47 74 04 Fermé le lundi

Le Roche k'fée

Restaurant / Bar / Tabac

240, rue du Bourg Neuf
35240 Le Theil-de-Bretagne
02 99 47 20 00

Élevage familial - Recettes traditionnelles

FABIEN HOUGET
06 84 05 14 43
charcuterie@lacordiere.fr

LA CORDIÈRE
FERME PORCINE - LE THEIL-DE-BRETAGNE

6, La boisclanerie
35240 Le Theil-de-Bretagne

La Ferme de la Boucherie

PRODUITS FERMIERS

Le Theil-de-Bretagne
Etienne AUBIN & Léa BARIL
06 19 31 08 30 & 06 67 99 78 61
lafermedelaboucherie@gmail.com

La Chevrière de la rivière

Fromagerie FROMAGER BIO
Fromages lactiques • Fromages • Fromages

Harmonie FROMAGERIE
Bryon LEBLANC
77 La Tour
35240 Le Theil-de-Bretagne
www.chevriere.com
06 31 71 46 65

SARL GIBOIRE CARRELAGE

CARRELAGE
FAÏENCE
DOUCHE À L'ITALIENNE

06 08 75 10 52
1, rue des Camélias
35240 Le Theil-de-Bretagne
mickael.giboire@orange.fr

Ludovic THEBAULT
06 20 74 54 35
lthebault@outlook.fr
57 Lieu-Dit La Barre
35240 Le Theil-de-Bretagne

CARRELEUR

DELAUNAY

6, la Grande Moagère
Le Theil-de-Bretagne

Pose Plaques de plâtre
Cloisons sèches
Isolation

06 20 64 91 52 - delaunay35@orange.fr

Menuiserie LANDAIS

Menuiserie bois et PVC
portes fenêtres
Cloisons sèches isolation
Escaliers
Aménagement de pièces

25 Les Brégoons - 35240 LE THEIL
vincentlandais@orange.fr
02 99 47 75 28 - 06 88 12 40 48 - 06 26 28 09 55

R.C. JOINTOYEUR

Expérience depuis 2007

Joint sur Plaque de Plâtre
06.69.94.55.58
Le Theil-de-Bretagne
35240
joint.rc35@gmail.com

RSPEC

Énergie
Rénovation
Plomberie
Chauffage
Vitrerie
Serrurerie

Anthony BRUNELLE
06 99 47 20 15
Christophe BRUNELLE
06 99 47 20 15
www.rspecc.com

HOCDE Peinture

Ravalement
peinture
Nettoyage
façades et toitures
Peinture intérieure
Tapisseries, toiles,
boiseries

17, Le Haut Village
35240 Le Theil-de-Bretagne
Tél. 02 99 43 45 37
Port. 06 13 79 25 08

ASMEYERS CLOUET PAYSAGISTE

CRÉATION DE JARDINS
ET ENTRETIEN

1, le Chalonge - 35240 LE THEIL-DE-BRETAGNE
aymeric.clouet@hotmail.fr - 06 13 63 36 16

5 BRANCHES

Conception
Agencement
Menuiserie

8, La Cordière
35240 LE THEIL-DE-BRETAGNE
07 57 42 37 17

Breizh MTP
Maçonnerie
Terrassement
Paysage

Maxime MARTIN - 06 47 50 65 10
breizhmtp@gmail.com

Aubin

TERRASSEMENTS
RACCORDEMENTS
ASSAINISSEMENTS
(Collectif et Individuel)
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

L'Homme
Le Theil-de-Bretagne
Tél. 02 99 43 83 34 Mail: aubin.tp@nfr.fr
Site: www.aubin-tp.fr

ASMR Thermolaquage

SABLAGE | MÉTALLISATION
THERMOLAQUAGE | PEINTURE LIQUIDE
PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS
02 99 47 72 72

SARL BARDOU

Métallerie • Chaudronnerie
Cisaillage • Pliage

06 30 29 26 56 • 02 99 43 47 21
lionel.bardou35@orange.fr • www.lionel-bardou.fr
Z.A. du Bourg Neuf 35240 LE THEIL DE BRETAGNE



HOMME • FEMME • JUNIOR
La Tête Ailleurs
 avec ou sans rendez-vous
 5, place de l'Église
 Le Theil-de-Bretagne
 Tél. 02 99 47 71 18

Coiffure

Coiffure à Domicile
BRIGITTE
Coiffure

Brigitte PERROIS - BARBET • 02 99 43 69 72

Gaëlle Luce-Oubry
 Socio-Estheticienne
 à domicile

06 72 81 07 91

gaëlle-socioesthetickenne.com
 contact@gaëlle-socioesthetickenne.com

Hypothérapeute • Énergéticienne • Développement personnel

Hypnose Réussite

Edith Robin Chenal
 06.81.31.73.99

edith@robin44.com www.hypnose-reussite.fr

MIKAEL PINSARD

HYPNOTHERAPEUTE

06 07 88 43 04 Cabinet Pinsard Hypnose.com
 01 69 30 00 00 35240 le theil de bretagne

Cyrielle ROLLAND
 Thérapeute en soins énergétiques
 à domicile

Plus de 10 ans d'expérience
 Tél. 06 07 30 00 04
 35240 le theil de bretagne

LAV-CAR

OUVERT 7J/7 - 24h/24

1 portique • 1 piste couverte Haute Pression VL/SUV/Motos • 1 piste extérieure Haute Pression Camping-cars/Utilitaires avec passerelle de 6 m • 1 piste aspiration/gonflage

Échangeur voie express / 35240 LE THEIL-DE-BRETAGNE
 www.lav-car.fr

STAFF AUTO GARAGE RÉGIS AUTO SERVICE

Réparation automobiles
 Entretien courant
 Vente de véhicules

2, rue de Beauvais - 35240 LE THEIL-DE-BRETAGNE
 06 20 44 16 79 regisautoservice@yahoo.com

ROUSSEL AGRI-VINTAGE

RÉNOVATION MOTEURS - VÉHICULES ANCIENS

32, la Nachardière - LE THEIL
 06 24 22 24 31 - rousssel.agri-vintage@orange.fr

AEAUTOS.35

Vente Véhicules Occasion
 Service Cartes Grises

Antoine FROMENTIN 07 83 74 17 01
 afroment35@hotmail.com

ETIENNE AUTOMOBILES

Mécanique / carrosserie multi-marques
 Vente de véhicules neufs et occasions

02 99 43 65 80

TAXI

Nadia REBOURS

TRANSPORT MÉDICAL ASSIS
 TOUTES DISTANCES

taxirebours@orange.fr
 33, rue du Bourg Neuf • 35240 Le Theil-de-Bretagne
 Tél. 02 99 47 75 64

TOUTES DISTANCES **TAXI** VÉHICULES 5 ET 8 PLACES

Étienne AUBIN
 Transport assis médicalisé

Tél. 02 99 47 75 38 • Port. 06 19 31 08 30

Siège social: La Beucherie - 35240 LE THEIL-DE-BRETAGNE - E-mail: taxi.aubin@gmail.com

BOULEVARD REVAULT

Transport de marchandises
 35240 Le Theil-de-Bretagne

GITE CHAMBRES D'HÔTES
 La Rigaudière

Edith ROUSSEL
 06 81 31 73 99

FABRICE BOUSSIN
 FORMATEUR

35240 LE THEIL-DE-BRETAGNE
 06 20 34 19 99
 fabrice.boussin@orange.fr
 www.mthivierge.fr

PIGEON BÉTONS

PIGEON BÉTONS
 Le Bourg Neuf
 35240 Le Theil de Bretagne
 02.23.09.29.50

FLASHDANCE J.B
 ANIMATION

ANIMATEUR-CHANTEUR
 06 46 20 91 96

Dominique Luce - Danseur artistique
 Le Theil de Bretagne

Enseignement : divers cours de danse
 Contact : formation@dominique-luce.fr - 06 99 47 45 34

Inauguration de la piste cyclable
le 20 septembre 2023



Réalisation de la piste cyclable
Le Theil de Bretagne - Retiers en 2023